REPORT OF THE FOURTH ANNUAL NATIONAL CONFERENCE OF CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES

NOVEMBER 12 - 14 1981

Canada

Correctional Service Canada | Service correctionnel Canada

INTRODUCTION

This report includes a summary of the sessions that were held at the 4th National Conference of Citizens' Advisory Committees in Ottawa from November 12 to 14, 1981.

The purpose of the conference is to facilitate the establishment of on-going communication and consultation links between The Correctional Service of Canada and Citizens' Advisory Committees across the country.

Citizens' Advisory Committees have been set up for every federal institution in the country to ensure that a body of outside citizens has access to the penitentiaries and is in a position to objectively assess the operations. The members also act as advisers to the administration. Committees meet regularly with Inmate Committees or other group of inmates. They also serve as a useful liaison between the institutions and the communities in which they serve. They now include District Parole Offices.

Additional copies of the report may be obtained from the office of the Community Resource Development Section (Telephone No. 996-1862), Offender Programs Branch, The Correctional Service of Canada, 340 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

SECTION	CONTENTS
A.	AGENDA
B.	LIST OF PARTICIPANTS
C.	MINUTES OF THE CONFERENCE
D.	REPORT OF THE ACTIVITIES OF THE NATIONAL EXECUTIVE COMMITTEE
E.	REGIONAL REPORTS

AGENDA

SECTION A

FOURTH ANNUAL NATIONAL CONFERENCE OF
THE CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES
NOVEMBER 12-14, 1981

GOVERNMENT CONFERENCE CENTRE

CENTENNIAL ROOM - OTTAWA

A G E N D A

Conference Chairperson: ** Father Bill Irwin, Incoming Chairperson of the National Executive Committee of the National Council of Citizens' Advisory Committees

THURSDAY, NOVEMBER 12, 1981

08:30-09:00	Registration
09:00-10:30	Introduction of New Chairperson and Opening Remarks and a Report on the Activities of the National Executive Committee of the National Council of Citizens' Advisory Committees
	*Gaston Chalifoux, Outgoing Chairperson of the National Executive Committee of the National Council of Citizens' Advisory Committees
	Regional Reports
	*Regional Representatives
10:30-11:00	Break
11:00-12:30	Overview of Plans and Operations of The Correctional Service of Canada
	*Conference Chairperson - (Moderator)
	*Commissioner Donald R. Yeomans
12:30-14:00	Lunch (free time)
14:00-15:00	Panel Discussion
	The Role of Citizens' Advisory Committees with Particular Reference to District Parole Offices and Community Correctional Centres
	* Ms. Constance Bennett-Bourassa, CAC - Quebec - (Moderator)

.../2

*Mr. Keith Wright, Director,
Parole District,
Edmonton, Alberta

*Mr. John Raymond, CAC
Kent Institution, B.C.

*Mr. Jim MacLean, CAC Carlton Centre,
Halifax, N.S.

Recorder

Miss Janet Bax,
CAC Toronto District
Office - Parole

15:00-15:30 Break

15:30-17:00 Panel Discussion

Roles of Other Voluntary Organizations Involved with the Correctional Service of Canada

*Mr. David Farrell - (Moderator)
Executive Director,
Prison Fellowship.

*Mr. W. T. McGrath,
Executive Director,
Canadian Association for
the Prevention of Crime.

*Mr. Michel Campbell,
President,
Association for Cultural
Encounters with Offenders.

*Mr. C. W. Westfall,
Executive Director,
Prison Arts Foundation,

*Dr. Barry Thorne,
Regional Representative
for Ontario CACs

Recorder

Mr. Art Coulter,
CAC Winnipeg

.../3

FRIDAY, NOVEMBER 13, 1981

09:00-10:30 Panel Discussion

Mandatory Supervision - What Conclusions Can Be Drawn from the Facts and the Experience to Date?

*Ms. Dyane Betts, Regional Representative for B.C. CACs - (Moderator)

*Mr. Dru Allen,
Chief, Community Release,
Offender Programs Branch,
NHQ, CSC.

*Ms. Joan Nuffield,
Policy Analyst,
Ministry Secretariat.

Elmer Pittman,
Ex-inmate.

*Mr. Graham Stewart,
Executive Director,
John Howard Society of
Kinston, Ontario.

Recorder

Dr. Michael Miller
CAC Westmorland
Institution

10:30-11:00 Break

11:00-12:30 Panel Discussion

Temporary Absence and Parole - The Past, The Present and The Future

*Judge Timothy Daley,
Institution - (Moderator)

*M. W. Outerbridge,
Chairman,
National Parole Board.

Mr. Gordon Pinder,
Deputy Commissioner,
Offender Programs Branch, CSC.

*Mr. Bill Steubing, CAC
Bowden Institution.

Recorder

Mr. Bernie Martens
CAC Matsqui
Institution

12:30-14:00 Lunch (free time)

.../4

14:00-15:00 Inmate Pay and Inmate Employment Programs

*Mr. Gaston Chalifoux,
Outgoing Chairperson of the
National Executive Committee of
the National Council of
Citizens' Advisory Committees. (Moderator)

*Mr. Robert Woodrough, CAC
Regional Committee on Industries,
(Quebec).

*Ms. Marjorie David,
Director General,
Inmate Employment Branch,
NHQ, CSC.

*Mr. Les Judson,
Acting Chief,
Social and Cultural Development,
Offender Programs Branch,
NHQ, CSC.

Mr. Tom Townsend,
Acting Director,
Systems and Administration,
Inmate Employment Branch,
NHQ, CSC.

Recorder

Mr. Joe Zemanovitch
CAC Leclerc
Institution

15:00-15:30 Break

15:30-17:00 Panel Discussion

Special Handling Units

*Mr. Bill Adams,
CAC Prison for Women (Ontario) -
(Moderator)

*Mr. Rosaire Trahan,
CAC Correctional Development
Centre, Quebec.

*Mr. Howard Mansfield,
Director,
Inmate Population Management,
Security Branch,
NHQ, CSC.

.../5

*Mr. Jim Vantour,
Consultant and Special Adviser
to the Deputy Commissioner,
Policy, Planning and Administration.

*Mr. John Ryan, Warden,
Millhaven Institution.

*Mr. Louis St-Onge,
Assistant Director, Socialization,
Correctional Development Centre (Quebec).

*Mr. R. E. Watkins, Director,
Psychological Services,
Offender Programs Branch, CSC.

Recorder

Mr. Joseph Fayerman,
Prince Albert Area.

19:00-22:00 Reception and Dinner - Renaissance Room - Chateau Laurier Hotel

Guest Speaker: The Honourable Bob Kaplan, P.C., M.P., Solicitor General of Canada

---

SATURDAY, NOVEMBER 14, 1981

*Conference Chairperson (Moderator)

09:00-12:00 Approval of Minutes of Last National Conference

Recommendations of the Conference

Issues for Future Study by CACs

Adjournment

LIST OF PARTICIPANTS

SECTION B

FOURTH ANNUAL NATIONAL CONFERENCE

OF

CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES

NOVEMBER 12 - 14, 1981

LIST OF PARTICIPANTS

1) Delegates of Citizens' Advisory Committees

Atlantic Region

Ms. Gwen Mason (Regional Representative)

Dr. Laing Ferguson (Dorchester Institution) N.B.

Dr. Michael Miller (Westmorland Institution) N.B.

Mr. Donald K. Gamblin (Shulie Lake Institution) N.S.

Judge Timothy Daley (Springhill Institution) N.S.

Mr. Jim MacLean (Carlton Centre) N.S.

*Dr. Robert Kaill (Carlton Centre) N.S.

Quebec Region

Mr. Gaston Chalifoux (Regional Representative)

Mr. Robert Woodrough (CAC - Regional Committee on Industries)

Mrs. Constance Bennet-Bourassa (CAC - Regional Committee on Criminology)

Miss Geneviève Tavernier (Cowansville Institution)

Mr. Léon Fortin (La Macaza Institution)

Mr. Rosaire Trahan (Correctional Development Centre)

*Mr. Yvon Robillard, Regional Education and Training

* Non-voting delegate

...2

1) List of Delegates (Cont'd)

Ontario Region

Dr. Barry Thorne (Regional Representative)

Mr. Jim Atkinson (Regional Reception Centre)

Mr. Ted Shires (Collins Bay Institution

Mr. M. Lipiski (Beaver Creek Correctional Camp)

Miss Janet Bax (CAC Toronto Parole)

Mr. William G. Adams (Prison for Women)

*Ms. Susan Breau (Collins Bay Institution)

*Ms. Debbie Smithyman (Prison for Women)

*Mr. Leonard J. Hyslop (Pittsburg Institution)

Prairie Region

Father William Irwin (Regional Chairman)

Mr. Cameron McCannell (Regina Area) Sask.

Mr. Joseph Fayerman (Prince Albert Area) Sask.

Mr. Art Coulter (Winnipeg Area) Manitoba

Dr. Bill Stuebing (Bowden Institution and CSC Red Deer Parole) Alberta

Mr. Robert Ross (Drumheller Institution) Alberta

*Mr. Robert Johnson (Edmonton Area) Alberta

*Non-voting delegate

...3

1) List of Delegates (Cont'd)

Pacific Region

Mrs. Dyane Betts (Regional Representative)

Mrs. Lila Pretty (Elbow Lake Institution)

Mr. Philip Drysdale (Kent Institution)

Mr. Ray Seymour (Regional Psychiatric Centre)

Dr. V. Setty Pendakur (CSC Parole Vancouver)

Mr. Bernie Martens (Matsqui Institution)

MINUTES OF THE CONFERENCE

SECTION C

MINUTES OF THE FOURTH ANNUAL NATIONAL CONFERENCE OF CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES

THURSDAY, NOVEMBER 12, 1981.

09:00 - 10:30 a.m.

Mr. Gaston Chalifoux opened the Conference and turned the chair over to Father Bill Irwin, the incumbent chairperson of the National Executive Committee of the National Council of C.A.Cs.

After thanking the delegates for the confidence which they had placed in him, through the votes of their regional representatives, Father Irwin called upon his predecessor, Gaston Chalifoux, to present his report.

Report on Activities of the National Executive Committee of the National Council of Citizens' Advisory Committees.

Mr. Gaston Chalifoux, Outgoing Chairperson of the National Executive Committee of the National Council of C.A.C.'s, gave his report, which will be included in the final proceedings of the Conference; Mr. Chalifoux also mentioned that he was preparing a separate report on the results of his National tour of C.A.C.s

Regional Reports

Father Irwin, Chairperson of the Conference, requested that presentation and discussion of the recommendations contained in these reports be postponed until Saturday, November 14, 1981, at which time they could be dealt with under agenda item "Recommendations of the Conference".

In that context, each regional representative then presented a report summarizing the major activities undertaken by C.A.C.s in the region in the past year. (Copies will be included in the final report)

Following the presentation of each report there were questions and comments. The development and evolution in Quebec of C.A.C.s organized to deal with one or more specialized functions on a regional basis, attracted several questions from other regions.

.../2

11:00 - 12:30

Overview of Plans and Operations of the Correctional Service of Canada.

With the aid of slides projected on to a large screen, Commissioner Yeomans presented the kinds of facts collected, analysed and interpreted by the Service in order to plan and manage its highly-complex operations.

Numerous questions were put to and answered by the Commissioner throughout the session.

The Commissioner concluded by suggesting that the delegates consider organizing their next Annual Conference around a study of the recently-published report about the impact of Federal Penitentiaries on communities in the Fraser Valley, B.C., as the report had many implications for the roles of Citizens' Advisory Committees.

14:00 - 15:00

Panel Discussion

The Role of Citizens' Advisory Committees with Particular Reference to District Parole Offices and Community Correctional Centres.

Ms. Constance Benett-Bourassa, of the Quebec C.A.C. Regional Committee on Criminology, moderated a panel which consisted of the following members:

Mr. Keith Wright, District Director, C.S.C. (Parole) Edmonton, Alberta.

Mr. John Raymond, C.A.C. Kent Institution, B.C.

Mr. Jim MacLean, C.A.C. Carlton Centre, Halifax, N.S.

It seemed to be generally agreed that there was less need and opportunity for community-based C.A.C., to be directly involved with inmates. However, it was recognized that issues and roles relating to the conditional release process were not readily divisible into Institutional or Community segments, since it was the inmates' involvement in both that was often at stake. In this connection the following issues were identified:

(a) Advocacy for an inmate appearing before the National Board and/or "adversely" affected by a Board decision.

.../3

(b) C.A.C. members as "escorts" or sponsors for inmates involved with Temporary Absence on Day Parole.

(c) The advantages of a single C.A.C., serving both an Institution and a Parole - C.C.C. operation, in co-ordinating the development of community resources related to all types of conditional releases.

(d) The need for some coordination between separate CACs where the "unitary" type of organization is neither feasible nor desirable.

Major roles which seemed to be common to Institutional and to parole district C.A.C.s included the following:

(a) Communicating and interpreting community feelings to the C.S.C.

(b) Acting as public-relations "advocates" on behalf of C.S.C. when, in the judgment of the C.A.C., the facts warranted such support.

(c) Developing and organizing resources in the community which would help inmates to develop positive plans in the institution and in the community.

(d) Offering positive criticism to C.S.C. whenever warranted, instead of merely adopting the "band-aid" role.

(e) Contributing to program and policy issues on all relevant levels, namely local, regional and national.

In terms of roles actually being played by C.A.C.s which serviced Parole District Offices (it emerged that the similarities and differences among them were seemingly related to:

(a) Regional Perspectives

(b) The interest and resources of the particular members of the C.A.C.

(c) The distance between the parole - C.C.C. units and the nearest Penitentiary Institution and, thus, the feasibility of having <u>one</u> C.A.C. serve <u>both</u> a Penitentiary and a parole - C.C.C. operation.

.../4

15:30 - 17:00

Panel Discussion

Roles of Other Voluntary Organizations Involved with the Correctional Service of Canada.

Mr. David Farrell was both moderator and panelist on this panel which included the following persons:

Mr. W.T. McGrath, Canadian Association for the Prevention of Crime.

Mr. Michel Campbell, Association for Cultural Encounters with Offenders.

Mr. Earle Moore, Prison Arts Foundation

Each panelist gave a brief description of the organization(s) he represented, or on whose behalf he had been requested to speak.

Issues identified, during the discussion about the feasibility of closer cooperation between the C.A.C. "organization" and the following:

(1) Some C.A.C. members perceive some voluntary agencies as jealously guarding a "turf" or territory, and as resenting the intrusion of C.A.C., into this domain.

(2) Are C.A.C.s perceived by inmates as being "the creation of the Ministry of the Solicitor General"? If so, should other voluntary agencies be concerned about being too closely identified with C.A.C.s?

(3) Is there the possibility for serious conflict of interest if a representative of another voluntary organization becomes a member of a C.A.C.?

(4) What are the advantages and disadvantages of C.A.C.s becoming members of the Canadian Association for the prevention of Crime, (C.A.P.C.) or of the National Associations active in Criminal Justice (N.A.A.C.J.)

Bill McGrath suggested that membership in the latter would provide a good forum for CAC, to explore their respective roles with other voluntary agencies.

.../5

In his concluding remarks Dave Farrell gave examples of the types of cooperation already worked out between some of the organizations and, expressed confidence that their shared dedication to the objective of providing help to offenders and their families, would motivate all the organizations involved to seek the best possible coordination of their efforts.

FRIDAY, NOVEMBER 13, 1981.

09:00 - 10:30

Panel Discussion

Mandatory Supervision - What Conclusion can be Drawn from the Facts and the Experience to Date?

Ms. Dyane Betts, representing C.A.C.s in B.C., moderated a panel consisting of the following persons:

Mr. Dru Allen, Correctional Service of Canada.

Ms. Joan Nuffield, Ministry Secretariat

Mr. Elmer Pittman, ex-inmate

Mr. Graham Stewart, John Howard Society, Kingston, Ontario.

The Conference was provided with a definition of mandatory supervision, a statement of the principles which prompted its results thus far, and an examination of the range of options for remedying some of its perceived deficiencies.

Everyone agreed that most of the interested parties found serious gaps between philosophy - objectives of the program and the results.

There was less agreement on how to remedy the deficiencies. One option is to abolish mandatory supervision altogether and to return to the pre-1970 situation where inmates to whom parole was not granted were released to the community unconditionally at their warrant expiry dates (shortened by earned remission standing to their credit).

.../6

Those favouring that option argued, in part, that:

(1) There is no solid evidence that mandatory supervision reduces recidivism.

(2) The huge sum of money spent,$12,000,000 per year, could be more effectively spent on other programs such as family support, early post-release employment and adequate accommodation.

(3) Despite the "Hobson's choice" now available to them to refuse release on mandatory supervision, inmates still perceive the program as a "theft" of their earned remission, and are filled with a bitter sense of injustice.

(4) The program has not led to the anticipated increase in application for full parole.

(5) The onus is on society to prove the program's effectiveness, not on the inmates.

The other options appear to be:

(a) To maintain the status quo

(b) To reform or amend the program.

At present, the Ministry appears to be favouring the option of amending rather than abolishing the program. The amendment would retain earned remission, but by providing that mandatory supervision could only be revoked once, that no further release could thereafter be authorized until warrant expiry, and that no further remission could be earned, the current problems arising from successive revocations and re-releases would be largely eliminated. Earned remission is considered by Wardens to be an important incentive to good conduct in prison, and the amendment would not abolish it. C.A.C. members were urged to send their recommendations on the issue to the Solicitor General as soon as possible, so he may consider them before deciding what changes, if any, he should make in the present mandatory supervision policy.

11:00 - 12:30

Panel Discussion

Temporary Absence and Parole - The Past, The Present and The Future.

.../7

Judge Timothy Daley, of C.A.C. Springhill Institution, moderated a panel whose membership was as follows:

Mr. W. Outerbridge, Chairman, National Parole Board.

Mr. Gordon Pinder, Deputy Commissioner, Offender Programs Branch. C.S.C.

Dr. Bill Steubing, C.A.C. Bowden Institution.

Dr. Bill Steubing outlined a number of concerns, including the following:

(1) Would not the cause of rationality in Federal Corrections be better served if a single Sentence Supervision Board were to replace the three authorities which presently compete for authority over sentence administration?

(2) Is the accountability of the National Parole Board to the public adequate, given its major powers of discretion and discrepancies in its decisions?

(3) Is natural justice adequately served, or should it not be possible for inmates to appeal the Board's decisions to an external authority and to have the right to counsel?

(4) Since prisons and the present parole-decision-making process rob inmates of responsibility for their own actions, why not introduce something similar to Mutual Agreement Program (MAP), in which inmates freely contract with the releasing authority what they will do to qualify for release on a mutually agreed date?

In response, Mr. Outerbridge concentrated on the potential, inherent in all correctional systems, for an abuse of their awesome discretionary powers over the sentences and the lives of inmates.

A system of checks and balances was essential to minimize the dangers of potential abuse. Of the several options available, Mr. Outerbridge favoured the one we presently had, namely an independent parole authority, separate from the organization responsible to keep inmates in prison.

Mr. Outerbridge urged C.A.C. members to become familiar with the "Administrative Agreement" between the Board and the C.S.C., as this sets out the respective responsibilities of the two separate agencies.

.../8

Mr. Outerbridge then outlined a number of procedures and mechanisms in the Ministry of the Solicitor General, and its Agencies, which were specifically created to safeguard the principle of natural justice.

Regarding the Temporary Absence program, Mr. Outerbridge announced that, in keeping with a new philosophy of occasional release recently adopted by the Board, there would soon be major changes in the Board's policy on the delegation and frequency of unescorted temporary absences.

The main features of the policy will be:

(1) U.T.A.s that are <u>not</u> primarily part of a program of <u>supervised</u> releases aimed at eventual release on full parole, will be known as Occasional Releases.

(2) Unless the Board decides to withold delegation in any particular case, C.S.C. will receive automatic delegation of all such cases at the Temporary Absence eligibility date.

(3) The length of such absences will be substantially increased, ranging from 48 hours per month up to 72 hours per month in Minimum Security Institutions.

(4) No change in the eligibility dates for Temporary or Occasional Absences.

Mr. Pinder commended the Parole Board's initiative in making these changes. He discussed some of the related initiatives which C.S.C. had completed or was developing:

(1) In order to capitalize on the delegation to the Wardens, a pilot project was being developed to assess the potential of citizen escorts or sponsors.

(2) Criteria for C.S.C. case recommendations to the Parole Board were being developed.

(3) A new system for classifying inmates was ready to go into operation, and should more accurately identify the type of custodial institution required by an inmate, at any given time.

In response to a question, Mr. Pinder stated that he expected the new T.A. policy will decrease the need to provide C.S.C. escorts, thereby helping to ensure that adequate budgets will exist to provide escorts for E.T.A.s

.../9

Other highlights of the discussion period were:

(1) The Parole Board welcomes representations in support of an inmate from any member of a C.A.C., as from any citizen. If an inmate requests a C.A.C. member to appear as his assistant at a Parole Board hearing the Board would not object. However,C.A.C.s were asked to consider whether assumption of such an advocate role would be in conflict with their other roles in the administrative area.

(2) The Parole Board does not agree that its decisions are too conservative. Ratio of paroles granted is now 40% vs. 28% a few years ago.

14:00 - 15.00

Panel Discussion

Inmate Pay and Inmate Employment Programs.

Mr. Gaston Chalifoux moderated a panel consisting of the following persons:

Mr. Robert Woodrough, Quebec Regional C.A.C. Committee on Industries

Ms. Marjorie David, Director General, Inmate Employment Branch

Mr. Tom Townsend, Inmate Employment Branch

Mr. Les Judson, Offender Programs Branch.

Ms. David, assisted by Mr. Tom Townsend, Acting Director of Systems Administration in the Inmate Employment Branch, reviewed the philosophy, the implementation, the problems encountered with the new system of inmate pay introduced in April 1981.

The following were some of the major issues which they discussed:

(1) In retrospect, it would clearly have been preferable to have introduced the new system on a pilot-project basis.

(2) 1,500 inmates on Pay 1 Level have less "take-home" pay, despite a higher pay rate, than they had under the former pay system. A recommendation is to be made to Senior Management to remove the new mandatory contributions (for recreation etc.) from inmates at Pay 1 Level.

.../10

(3) No jobs are available to some inmates, while others hold down as many as four jobs.

(4) Some inmates, who receive only infrequent but extended (1 to 2 days) visits from families who cannot visit regularly because of the cost - distance factor, are suffering heavy loss of pay. A recommendation to allow inmates to accumulate "leave" is being considered together with giving the Institutional Director discretionary authority to decide when an inmate is to be penalized for absences from work.

(5) December 1981, is the target date for submitting the various policy amendments to the Senior Executive Committee.

Mr. Robert Woodrough said the new inmate-pay system was a source of grave concern in the Quebec Region and was causing much unrest among inmates. Among the points he stressed were the following:

(1) Production has decreased by 50% since the abolition of the bonus system.

(2) There is a heavy exodus of shop-instructors, causing many shops to close and leaving many inmates jobless or working only half time.

(3) More emphasis should be given to work as rehabilitation and not just a means of earning pay and enabling C.S.C. to achieve economic self-sufficiency.

(4) Emphasis needs to be given to training, to providing interesting work in a climate which seeks to maximize cooperation rather than constraint.

Marjorie David agreed with Mr. Woodrough's main points and said that her Branch is again studying the possibility of an improved bonus-system as well as the feasibility of a multi-facetted incentive system including a reduction in the time to be served. With the knowledge now available from six months of operating the system, Ms. David was optimistic that an improved system would emerge which would gain greater acceptance and viability.

15:30 - 17:00

Panel Discussion

Special Handling Units

Mr. Bill Adams , representing the C.A.C. at the Prison for Women, moderated a panel comprising the following persons:

Mr. Rosaire Trahan, C.A.C., Correctional Development Centre, Quebec

Mr. Howard Mansfield, Security Branch

Mr. Jim Vantour, Consultant to C.S.C.

Mr. John Ryan, Warden, Millhaven Institution

Mr. Louis St-Onge, Assistant Director, Socialization, C.D.C. Quebec.

The panel provided the Conference with information about the following matters:

(1) The philosophy and rationale for creating and developing Special Handling Units. This was stated to be:

(a) To remove from the general population inmates who, on the basis of solid evidence, were deemed to represent a persistent and serious threat to the safety of staff and/or other inmates.

(b) To provide such inmates with the opportunity to progressively demonstrate that they can behave themselves in association with other inmates and cooperate with staff and thereby earn the privilege of returning to a regular maximum security institution and to full association with staff inmates there

(c) To enable such inmates to be treated in a fair, human and meaningful manner.

(2) The four-phase program, normally lasting about three years, which enables an inmate to earn the privilege of spending less and less time in his cell and increasing amounts of time in association with other inmates and with staff. This program is also designed to enable staff to evaluate the inmate on the basis of his observed behaviour. It also avoids the former practice of suddenly returning an inmate to full association after a prolonged period of administrative segregation.

.../12

(3) The procedures and safeguards designed to ensure compliance with the policy (Commissioner's Directive 274) regarding the selection, management and release of inmates from Special Handling Units. It was pointed out that an inmate sentenced to life imprisonment, with a 25-year parole eligibility date, is not automatically deemed to be "particularly dangerous", and therefore is not necessarily transferred to an S.H.U.

(4) The programs and degrees of freedom available to S.H.U. inmates during the various phases of their stay. At Millhaven S.H.U., with a capacity of 96 cells, the staff includes a school teacher, a psychologist, a social development officer and at least one other staff from the Socialization Division, in addition to correctional officers.

Some of the highlights of the discussion period were:

(1) Only 1.5% of the total penitentiary population is currently in S.H.U.s.

(2) There is no consensus yet that the majority of the minimum - 25-year - life sentence offenders presents a serious threat, or that they are all likely to end up in S.H.U.s.

(3) Some C.A.C. members perceive a serious gap between theory and practice regarding the adequacy of available programs for S.H.U. inmates, and are concerned that much more needs to be done urgently to ensure that the mental health of such inmates is preserved.

(4) Despite serious violence engaged in by two inmates who "successfully" completed all four phases of the S.H.U. program, the vast majority have not been returned since their discharge.

(5) It will be difficult to evaluate the effectiveness of an S.H.U. until "purpose-built" institutions are built and operating, as distinct from current units which are still physically a part of the maximum security units in which they are housed.

...13

SATURDAY, NOVEMBER 14, 1981

Approval of Minutes of the Third Annual National Conference

Moved by: Jim MacLean, Seconded by Mike Lipiski, that the minutes be approved as written. Carried.

Recommendations of the Conference

Father Irwin, Chairperson of the Conference, reminded delegates that the only recommendations eligible for consideration as "Conference" recommendations would be those which had been previously endorsed by Regional Conferences and were included in the regional reports. Other issues would be dealt with as a separate agenda item, after the delegates had voted on the regional recommendations to decide which of them should become Conference Recommendations.

The recommendations of each region were then read, discussed and voted upon, starting with the Atlantic Region.

Atlantic Region

Gwen Mason presented the recommendations of the Atlantic Region.

Recommendation #1

Approved, as editorially amended; the word "during" is to be substituted for the word "in", found in the last line of the recommendation.

Recommendation #2

Moved by Art Coulter, Seconded by Mike Lipiski, that this recommendation be tabled for later discussion and clarification, time permitting. Carried

Recommendation #3

Approved

Recommendation #4

Approved

Quebec Region

Gaston Chalifoux presented the recommendation of the Quebec Region.

Recommendation #1

Approved

...14

Recommendation #2

Approved

Recommendation #3

Approved. It was agreed that the National Executive should combine this recommendation with others which are similar, for purposes of requesting follow-up action by CSC.

Recommendation #4

Approved, with the following editorial amendments in both languages.

(a) Line 1: Insert "inmate" between the word "of" and the word "manpower".

(b) Line 3: Insert the word "industrial" between the word "of" and the word "contracts".

Recommendation #5

Approved

Recommendation #6

Approved with the following editorial amendments in both languages:

(a) Line 1: Omit the word "should".

(b) Line 2: After the word "penitentiaries" add the following phrase "or to change the security level of an existing institution".

Recommendation #7

Approved, subject to two amendments in both languages:

(a) Line 4: After the words "CACs" insert the phrase "at the regional level".

(b) Lines 4 to 6: The National Executive is directed to edit these so as to recognize that the Commissioner, and some Regional Directors General, already meet with some CACs during the course of a year, and that there is no intention to request them to meet annually with every individual CAC.

Ontario Region

Dr. Barry Thorne presented his region's recommendations.

Recommendation #1

Approved

...15

Recommendation #2

Approved

Recommendation #3

Approved

Recommendation #4

Approved

Recommendation #5

Approved

Recommendation #6

Approved, with an instruction that the National Executive Committee combine it, if possible, with Quebec's recommendation #3, which uses the term "alternatives in order to encourage CSC not to limit its thinking only to the use of citizens as the remedy for its deficiency in this connection".

Recommendation #7

Approved

Prairie Region

Recommendation #1

Approved, with the following editorial amendment:

(a) Line 4: After the word "basis" add the phrase "to ensure its effectiveness".

Recommendation #2

Approved, with the following editorial amendment and instruction.

(a) Line 5: Substitute the words "various regions" for the words "Prairie Regions".

(b) The National Executive is directed to co-ordinate elements common to this recommendation and Recommendation #2 of the Quebec Region, for purposes of requesting follow-up action from CSC.

Recommendation #3

Approved, with the following editorial amendment and instruction:

(a) The recommendation is reworded to read as follows: "That the Correctional Service of Canada undertake a full review of present policies and procedures for the development and redevelopment of physical facilities of any institution".

...16

(b) The National Executive is to co-ordinate this recommendation with others having a similar thrust (e.g. Quebec Recommendation #6) when requesting follow-up response by CSC.

Pacific Region

Dyane Betts presented her region's recommendations.

Recommendation #1

Approved

Recommendation #2

Approved

Recommendation #3

Moved by Dr. V. Setty Pendakur, and seconded by Dyane Betts, that the recommendations be tabled with the understanding that the region will request the National Executive to place it on next year's Conference Agenda if additional facts make it necessary.

Issues for Future Study by Citizens Advisory Committees

(1) CAC Involvement with the Recommendations of the Law Reform Commission

On behalf of the Executive, Father Irwin spoke briefly of the work and recommendations of the Law Reform Commission. It was the Executive's view that Citizens' Advisory Committees should be well informed about some of these recommendations, especially those concerning "Alternatives to Imprisonment", in order to decide whether, as a National Council of CACs, they wanted to communicate their endorsement of certain recommendations to the Minister of Justice and to the Solicitor General. After considerable discussion, a motion to the following general effect was moved, seconded and carried:

> The Conference endorses the proposal of the National Executive Committee to encourage, facilitate and guide study, by all Citizens' Advisory Committees, of relevant recommendations of the Law Reform Commission particularly those concerning alternatives to imprisonment. The Conference recognizes and approves that the main objective of this process of study and consultation is to determine the desirability and the feasibility of developing appropriate resolutions which the Fifth Annual National Conference might review, revise and recommend to the Minister of Justice and to the Solicitor General of Canada.

...17

(2) Atlantic Region's Recommendation #2 Opposing Construction of a Super Maximum Security Institution at Renous, N.B.

After considerable discussion of this item, which had not been resolved during the Session on "Recommendations of the Conference", the following motion was moved, seconded and carried to the following effect:

> The recommendation is referred to the National Executive Committee for review and possible action in two contexts, namely, in the context of other recommendations dealing with consultation by CSC prior to authorizing construction of new penitentiaries, and in the context of the Executive Study of the recommendations of the Law Reform Commission.

Other Issues

The Conference Chairperson agreed to take under advisement the following issues and suggestions which were not put to a formal vote:

(1) Preparation of Recommendations or Resolutions for Future Conferences

The proposal was made that:

(a) Resolutions transmitted to the National Executive from regions should have been considered and approved by the region as a whole, rather than being a mere collection of resolutions passed by individual CACs.

(b) Only a single set of consolidated resolutions should be put before the Conference, based on a review of the five sets of resolutions forwarded to the National Executive Committee.

(2) Other Action Implicit in the Minutes

It was recommended that the Conference authorize the National Executive Committee to draw out from the minutes such other items as it considered appropriate for further action.

Adjournment

After Mr. Jim MacLean had moved a vote of appreciation to the National Executive, the delegates and the staff of CSC for a good conference. Father Irwin adjourned the Conference at approximately 12:00 hours.

REPORT OF THE ACTIVITIES

OF THE

NATIONAL EXECUTIVE COMMITTEE

SECTION D

REPORT OF THE ACTIVITIES

OF THE

NATIONAL EXECUTIVE COMMITTEE OF THE CACs

By outgoing President

Gaston Chalifoux

Thursday, November 12, 1981

Ladies and Gentlemen:

INTRODUCTION

It is my duty today as outgoing president to report to you on the activities of you national executive for the year 1980-81.

I am fortunate in not having to review the financial situation. Since we are a voluntary group, that aspect is excluded, in my opinion fortunately, from our concerns.

I would like to stress first of all that our organization has remained young thanks to its dynamic character, its ever keener sense of curiosity and also perhaps, its readiness to experiment and, at times, is naiveté. As the years go by and as we gain experience, we all realize that learning is often an arduous process and that the problems encountered are complex.

The work performed by your executive has been carried out in a serious, enlightened and objective manner. The executive has worked harmoniously and smoothly. The assistance supplied especially by Mr. Louis Zeitoun and Mr. Owen Fonseca, not to mention the other officials of the Correctional Service of Canada, has been of great value to us in our endeavours.

EXECUTIVE MEETINGS AND CONFERENCE CALLS

There were, as was the case last year, conference calls and executive meetings.

These exchanges were productive, were consistent with the desires expressed at the last national conference and took into account the problems raised during the year by the various regions.

In terms of content, we were successful in implementing the recommendations of the last national conference. In this respect, we agreed in future to make a distinction between local, regional and national recommendations. The various levels should be respected out of an obvious concern to attach degrees of importance to them. We repeatedly rejected the thesis that the most important work was, first, that carried out by local committees, then that by the region, and, in last place, that at the national level. Without this distinction, our structure would not even have a reason for being.

All the recommendations were completed, with a few exceptions, such as the timely recommendation put forward by British Columbia on the question of regional psychiatric centres. This problem is complex and deserving of great attention, and we shall certainly have to study it again. I would add to this last point the problems of segregation, transfers and a few others. All this is clearly set out in the report on the

.../2

recommendations supplied to everyone. In passing, I should also mention the question of elections at each level and terms of office.

A number of points were raised and discussed during our meetings and conference calls. I would like to list them.

- participation of CAC members at conferences other than their own annual national convention.
- several points relating to CSC programs, to parole, and to other items listed on the agenda of this conference.
- escorts for and sponsors of temporary absences
- inmate pay
- the grievance procedure
- life skills programs
- special handling units
- other CSC programs

All these questions may be found in the various minutes of the executive for the year ending.

OTHER ACTIVITIES

- participation of the CACs in developing a policy on volunteer workers.
- participation of members in various conferences.
- participation in major conferences, such as of the ACA and the APPA, to make the participation of citizens better known.

In this regard, yet without wishing to draw attention to myself, I would like to quote you a paragraph of a letter from a Mr. Moeller, president-elect of the American Correctional Association, addressed to Mr. John Braithwaite of the CSC:

"More than that, I wanted to share with you my appreciation of your own artistry, which was so clearly reflected in Major Session E on Tuesday, August 18. I know of no correctional system anywhere which is providing a clearer road map for the creation of a correctional consistency. My hat is off to you. I hope the papers which were prepared for this session will become part of one of the ACA monograph series."

.../3

I would be remiss i I did not mention that each region held regional meetings this year. For my part, I had the honour and the great advantage of attending meetings in three regions.

NATIONAL TOUR

I shall mention this tour only briefly, not because I do not consider it important, but because I am about to conclude the report.

I would like none the less to tell you how much I appreciated the welcome I received from everyone and the kindness that all of you showed me.

PROSPECTS

During the coming year, it is quite certain that as an executive we shall have other concerns than simply examining the recommendations of the National Conference. Our discussions will transcend this framework.

- with respect to communication:
  with the public;
  among the regions;
  with inmates, in a frank and more regular dialogue;
  in the drafting of a pamphlet of booklet, in collaboration with the Communications Branch of the CSC, to make citizens' committees better known.

- the year ending and the normal development of the CACs, based on its national conferences and its subsequent work, make us increasingly aware that we have to deal with three independent bodies: the CSC, the NPB and the Department of Justice. It is quite clear that they must each play their own role as independent entities. However, the clients who are the object of our endeavours are not conceptual entities. What might be their response in the case of a conflict and what link could be established between these three entities, especially at a time when all the major associations, the political authorities and the various parties involved are speaking more and more of alternatives?

CONCLUSION

Once again, the year's work appears to me to have been serious, productive and effective. This would seem to me to be assurance of success and of continuity in the future.

I would like the CACs to be not merely the creation of a parliamentary sub-committee on justice, endorsed and made operational by the commissioner, but a living, dynamic structure and an answer to a real need.

REGIONAL REPORTS

SECTION E

PACIFIC REGION C.A.C. ANNUAL REPORT - 1981

The Pacific Region has had, to say the least, a very eventful year: the development of three new C.A.C.s, an economic impact study, visitors and riots with all their accompanying events.

The members of this Region continue to meet on a semi-annual basis and the Regional Committee on an ad hoc basis. The Regional meetings have been organized by individual institutional C.A.C.s, on a rotating basis. However, this is proving to be a less than satisfactory method of addressing the needs of the entire Region.

We continue to have regular communication with and support from Regional Headquarters' staff. The Regional Director General meets two to three times per year with each C.A.C. and generally makes himself available on request. In addition, the Regional Representative is invited to meetings with the Mayors of the surrounding committees and C.S.C.

Senior Deputy Commissioner, Mr. Roma Bertrand, visited the Region in April. Minutes from all the meetings he had had with C.A.C.s, were circulated in the Region and, for the most part, feedback on the visit was very positive. It was felt that Mr. Bertrand was forthright and "right-headed" with regard to the issues presented to him.

Mr. Gaston Chalifoux, Chairperson of the National Executive C.A.C. and Dr. Barry Thorne, National Executive member, visited the Region between September 2 and 4. While the Region, as a whole, disagreed with this particular use of funds at this time, several C.A.C.s, were happy to receive Mr. Chalifoux. However, there was considerable consternation with the fact that Dr. Thorne was on the visit as well. There was not a rationale presented, it was not an executive decision, he did not go to the other Regions and the Pacific Region requests an explanation. We would also hope that there will be some kind of report forth-coming that would facilitate an information-sharing endeavour.

The Economic Impact Study, done in the Fraser Valley with respect to the presence of several institutions, has been completed although not yet released. It is understood that it is a comprehensive report and its release is keenly anticipated. At least one C.A.C. member was on the Steering Committee.

Of considerable import and impact, of course, were the disturbances at Matsqui, Kent and Elbow Lake Camp. The C.A.C.s, particularly at Matsqui and Kent, were deeply involved in the post-riot events, on a day-to-day basis, in fact. Both groups have been highly commended by the respective Wardens for their untiring efforts in the mopping-up process. They met with in-mates and staff, went on open-line programs and generally made

.../2

Pacific Region C.A.C. Annual Report - 1981 (continued)

themselves available where needed. Matsqui C.A.C. has expressed extreme dissatisfaction with not having had access to the official inquiry into the incidents. They have been told that it is a confidential report as yet and, as such, is not available to citizen groups.

REGIONAL CONCERNS

1. Temporary Absences

Minimum security institutions continue to be concerned with this issue of reduced T.A.s being granted. They ask that the Warden be given more authority in decisions about who will/will not get T.A.s and that citizens be given the opportunity to take on the role of sponsor/escort as they did prior to Bill C 51. This problem of reduced T.A.s is compounded by the fact that these minimum institutions have little in the way of social or educational programming. It is suggested that many inmates fail to apply for transfers for this reason. The result is that system costs are higher than necessary.

2. Psychiatric Facilities

While it is appreciated that Mountain Institution is undergoing renovations, there is considerable concern expressed not only at the lack of program/activities for inmates but at the lack of psychiatric facilities available to the institution. Mountain houses a high percentage of protective custody individuals and it is felt that full-time psychiatric staff is a necessity, given the tremendous demands being made on the Regional Psychiatric Centre and its staff.

3. Habitual Offenders

This Region continues to express concern with regard to those offenders incarcerated under the old Habitual Offenders Act (new Dangerous Offenders Act). Apparently, British Columbia still has more of these people than any other part of Canada and it appears that they are somehow lost in the system.

Finally, we welcome three new C.A.C.s this year: Regional Psychiatric Centre, Vancouver Parole and Abbotsford Parole.

Recommendations to 1981 National Conference: attached.

RECOMMENDATIONS TO NATIONAL CONFERENCE OF C.A.C.s

November 12 - 14, 1981

From: Pacific Region

1. That the Commissioner's Directive on Medical Service to Inmates be amended to include an express statement that inmates are entitled to a second medical opinion at no expense to themselves upon recommendation of the prison doctor, or without such recommendation, at their own expense; the reasoning is that while this may indeed be the practice it should be included in writing in the Directive (and not in the D.I.) as an open statement of CSC policy. The recommendation would be similar to the position that existed before the recent amendment to the medical directive.

2. That D.I. 1114 be amended to include that an inmate who requests a second medical opinion be required to pay the cost except if the second opinion is at variance with that of the institutional doctor in which case the cost of the second opinion would be the responsibility of CSC.

3. D.I. 1115 dealing with the custody of children seems to be causing problems in instances where the child and mother areor separated resulting in problems for the child. If such a problem exists we request that the Department of the Solicit General provide a report on the existing situation with regard to dependent children of a mother or single father who is incarcerated. Pertinent information would seem to be:

   (a) Age profiles of children so affected.

   (b) What is now happening to these children?

   (c) What are the existing rules or guidelines?

PRAIRIE REGION C.A.C. ANNUAL REPORT - 1981

Reverend William Irwin, Chairman
Prairie Region
C.A.C.

In the Prairie Region, there are seven active Citizens' Advisory Committees. Each of the Committees is composed of a representative group of men and women from various ethnic, socio-economic and cultural backgrounds.

Due to the increasing incidents of Native people being incarcerated in the Prairie Region, during the past year each of the Citizens' Advisory Committees has made efforts to have Native representation on their committee, and as well, have endeavoured to explore means whereby they might have input into native programming in their particular installation. Each of the C.A.Cs is making efforts to familiarize its members with the problems which are contributing to the increased number of Native people being incarcerated.

The Citizens' Advisory Committees of the Prairie Region have been involved in the following activities during the past year: meetings with inmates' committees; being represented on outside review committees for inmate grievances; being represented on planning committees for the implementation of family visiting programs in the institutions; discussions around staff training, perimeter security, staff turnover and salary parity, accreditation, role and function of the National Parole Board, review of disciplinary procedures; representation at Inmate Range meetings; representation at Native Brotherhood meetings; the organizing of a "Walk-A-Thon" for inmates to raise money to be contributed to community projects; arranging of tours of institutions for prospective employers of ex-inmates or inmates on Day Parole; planning with administration for "open houses" at specific Community Correctional Centres; speaking to various community groups so that the knowledge of the public around the role of the Correctional Service of Canada may be enhanced; supporting community groups in the establishment of a Community Release Centre; review of psychiatric services; as well as discussions around the need for programming in Special Handling Units.

Regional Conferences were held in Prince Albert, Saskatchewan on April 27th and 28th, 1981 and in Winnipeg, Manitoba on August 30th and 31st, 1981. The Regional Director General, James Phelps spoke at each Conference. Among the areas covered by Mr. Phelps were: increasing numbers of Native offenders in the Prairie Region; need for Native programming in the institutions; increasing dependency by institutional staff upon electronic surveillance

.../2

for security; Inmates' Rights; new inmate pay system; need for greater dialogue between inmates, staff and the community; construction plans for institutions in the area; accreditation; family visiting; as well as psychiatric services in the region.

During the August conference, the Regional Manager, Accreditation and Inmate Employment, Dr. Ben Van Den Assam, spoke on the process of accreditation in the Region, as well as the implementation of the new inmate pay system. The A/Chief of Native Offender Programs, Lloyd Cameron, outlined the present programming of The Correctional Service Canada for Native inmates.

The Chairman of the National Committee, C.A.C., Gaston Chalifoux, attended the August Conference and was guest speaker at the banquet. Mr. Chalifoux toured the Stony Mountain Institution in Winnipeg, the Regional Headquarters and Psychiatric Centre in Saskatoon, the Edmonton Grierson Community Correctional Centre, the Edmonton Institution and the Edmonton Parole Service. The National Chairman also met with the Citizens, Advisory Committee in Winnipeg and Edmonton. The visit of the National Chairman afforded the opportunity for Correctional Service staff as well as C.A.C. members to become knowledgeable of the role of the National Executive and to become aware of the impact that the National body is having on the total correctionnal system.

The following resolutions are recommended for consideration at the National Conference:

1. In view of the present planning to remove security staff from perimeter towers of the maximum security institutions, that an analysis of the electronic surveillance equipment used for perimeter security be undertaken on an on-going basis.

2. In several Government of Canada wage contracts there is recognition of the need for wage disparity due to variance in regional living costs and, in view of the present difficulties in maintaining staff, especially with professional training, in some Correctional Service Canada facilities in the Prairie Region, consideration should be given by The Correctional Service of Canada toward wage disparity being based on regional living costs and on the isolation factor for some institutions.

3. That The Correctional Service of Canada review the adequacy of the present policies and procedures for Institutional Development/Redevelopment and consider a review of such policies and procedures.

CITIZENS' ADVISORY COMMITTES ONTARIO REGIONAL REPORT

Dr. Barry Thorne,
Regional Representative

The past year in the Ontario Region has been characterized by the rapid development of some excellent and high quality CACs attached to the Parole Service. The Regional Conference in September was attended by more Parole Service than institutional CAC members. And the quality of the new members is encouragingly high. Circulted minutes of the Regions's CACs indicate a general level of increased activity. Collins Bay CAC has taken an energetic approach to new CSC initiatives currently affecting the institutions and has met frequently with the Inmate Committee. The new Central Ontario Parole Service CAC has struck sub-committees to discuss mandatory supervision, interlinkages, and the volunteer program. The committee is large, with 15 members, and is pursuing its own growth and education vigourously and iwth clear direction. The committee is pleased with the cohesiveness and "feeling of collegiality" mented with a double chairmanship and reports that the new system is working well. The Hamilton CAC has shown the same high level of energy and responsibility, with a membership of 10 to 12. The group has been feeling its way and has spent time in exploring issues and coming to a mutual understanding of its role as a community CAC rather than an institutional CAC. It has evolved a structure and set of guidelines for its activities.

The Joyceville CAC has reinvigorated itself this year and taken considerable interest in the daily operation of the institution and the Living Unit Concept. The committee has been critical of the operation and quality of the trades training programs in the institution and has identified areas of concern for attention during the fall and winter.

The Windsor CAC has been exploring issues and inviting briefing and information sessions with staff. The Kingston Area Parole Service CAC has been developing in directions similar to those of its colleagues in the Toronto, Windsor and Hamilton Areas.

Warkworth CAC continues a successful and energetic relationship with the institution, warmly endorsed by Warden Dowson during her address to the Regional Conference in September. Frontenac Institution CAC has recently increased its membership and is focussing on the future development of

.../2

the institution and its problems and merits as a minimum security focus for the cascading principle espoused by CSC. The oldest CAC in Canada at Beaver creek continues its vigorous activity programs under the guidance of Mike Lipiski.

The Prison for Women CAC has lost some members due to moves and employment responsibilities, but reports the development of a good professional relationship with the new Warden, Mr. George Caron. The committee has continued its concern over the announced closure of the institution in 1985 and the lack of satisfactory programming for the inmates. In general, CAC chairmen for the Ontario report an increasingly improved relationship with the administration and staff of the institutions and offices with which they are connected.

RECOMMENDATIONS FROM ONTARIO REGION

1. CACs should discuss the proper relationship between the U.S.G.E. and the CAC movement, attempting to increase meaningful communication with the Union and an understanding of its concerns.

2. CAC should encourage the CSC to refine the guidelines and implementation of the Inmate Pay Package.

3. The Correctional Service should place a higher priority on pre-release programs preparing the inmate for the transition to life outside the institution.

4. CSC should involve Parole Service CACs in discussions concerning mandatory supervision and any changes in it which may be contemplated for the future.

5. CACs should discuss and evaluate the effectiveness of the Grievance Procedures in their institutions.

6. Though inmates are told that Temporary Absences are a necessary step toward reintegration with society, and they must have escorted T.A.s first, they are then told by the institution that there is no money for escorts. Thus the process is stalled at the institutional level. In view of this Catch-22 situation, the CSC should evolve several categories of escort and make use of citizens whenever possible in the process.

7. The Ontario Region reiterates its concerns over the impact of cut-backs on the smaller institutions and recommends, finally, that the CSC alter its formula budgeting to soften its impact on those smaller institutions.

ANNUAL REPORT OF THE

CITIZENS'S ADVISORY COMMITTEES

QUEBEC REGION

LAVAL, November 4, 1981

CONTENTS

- INTRODUCTION

- TECHNICAL COMMITTEES (formerly regional committees)

- LOCAL COMMITTEES

- MEETING WITH THE SENIOR MANAGEMENT COMMITTEE

- REGIONAL MEETING

- FUTURE UNDERTAKINGS

- RECOMMENDATIONS

- APPENDICES:

  - Roles of the Technical Committees (1st draft
  - Reports of the various committees
  - Report of the regional meeting

INTRODUCTION

Nineteen eighty-one has been a busy year on all fronts. It has seen the beginnings of consolidation, meetings between the various committees and the re-establishment of the technical committees. It has also been a year of increased promotional work aimed at the Regional Office and the various Correctional Service of Canada staff involved.

We have become particularly aware this year of the dimensions of the task and the need to redefine our respective roles and to intensify the dialogue with the different parties involved--the Senior Management Committee, local authorities, professionals and so on--but, above all with inmate committees.

TECHNICAL COMMITTEES (formerly regional committees)

An attempt had been made to render the regional (now technical) committees operational, but this first step did not produce the anticipated results. The Social Development Committee was the only one to remain active. A new effort was made in the spring of 1981 and we now have four technical committees--social development (recreation, social and cultural matters and so on); education and training; industry; criminology.

These committees have been active. They made visits and met both with the inmates and with those who work with them. They have determined their objectives and established schedules.

The people involved in these technical committees--whether criminology, industry, or training and education--have an increasingly clear perception of their role.

LOCAL COMMITTEES

The local citizens' committees at La Macaza, Cowansville and the Correctional Development Centre were all productive. Each one made progress, thanks to the continuity provided by the members and their action.

The scope of these committees is necessarily broader, involving relations with the different groups concerned, the programs and the community. These three committees worked within their terms of reference and acquitted themselves of the task with seriousness and integrity.

.../2

The Quebec Region decided to re-establish local committees for each institution. The Senior Management Committee agreed with this decision and steps are currently being taken to put it into effect. By the end of November, each institution will have its local committee. We would be remiss if we did not point out that the technical committees do not see the local committees as posing any threat to their activity. On the contrary, they welcome the positive effects that the re-establishment of local committees will generate.

MEETING WITH THE SENIOR MANAGEMENT COMMITTEE

The Senior Management Committee consists of the Regional Director General, his assistants, the directors of the institutions, the district chiefs and other resource people. The first such meeting, which took place in 1980, has been found useful and profitable. This second meeting was another step in the same direction.

The following subjects were presented and discussed: regional and local committees, visits and roles of the committees in the institutions, the various CSC programs, the particular situation of Quebec and so on. It was a more than satisfactory meeting. It provided an opportunity for the citizens' committees to express their views through their regional representative, and for the CSC to give its comments and reactions. These meetings should be continued.

REGIONAL MEETING

The regional meeting of Citizens' Advisory Committees was held in Laval last September 11 and 12. All committees were represented, with the exception of the one for Leclerc Institutional which has been dissolved.

This meeting can be termed a success on the basis of attendance alone. It enabled every participant to see him or herself in the role of active citizen, both personally and as a committee member; it was also an opportunity for the various committees to share their experiences.

A report of this meeting is appended.

FUTURE UNDERTAKING

An exhaustive description of what can be done in the next year will obviously not be given here. In general, however, we intend to bring about an increasing consolidation of our activities and our approach.

.../3

Work and discussions will take place for the purpose of defining the role of the committees, and ensuring the provision of all necessary assistance and information to new committees. We would like to emphasize to all committees the importance that should be given to the inmate committees from the point of view of dialogue. It is one of our major concerns.

We would also like to arrange for more frequent exchanges, as well as the sharing of information and pooling of our accomplishment.

All this will now be possible. The committees know each other better and have a growing understanding of the meaning of their commitment.

RECOMMENDATIONS

1. For the organization to work well, it is important that a secretariat be set up in each region to gather, co-ordinate and disseminate information.

2. In order to fill vacant positions quickly with competent condidates and to reduce staff turnover in the institutions, it is imperative that CSC hiring policy be reviewed.

3. It is recommended that alternative measures be considered so that the CSC does not reduce the number of temporary absences under the pretext of a shortage of personnel or money.

4. In order to ensure better utilization of institutional manpower for workshop production and community projects, (1) the policy governing contracts awarded tothe various institutions should be broadened nationally, thus attracting more profitable contracts, and (2) the policy should be more open to any request from the community for the use of inmates on various special community projects, easing the criteria for day parole for such purposes.

5. It is recommended that steps be taken in each institution outside the metropolitan area to facilitate the transportation of inmates' families.

6. CACs should be consulted during preliminary studies for new penitentiaries.

.../4

7. An information program should be set up to make CSC personnel more aware of the role and importance of the CAC; and mechanism should also be instituted to enable the CACs to meet the Commissioner, the Regional Director and Regional Managers on an annual basis to discuss CSC policy directions.

ATLANTIC REGION C.A.C. ANNUAL REPORT - 1981

INTRODUCTION:

In 1981, the Atlantic C.A.C.s have had 2 (two) regional meetings.

1. April, at Mount Allison University, Sackville, N.B.
2. September, at Thornvale Conference Centre, Halifax, N.S.

These Regional Conferences have been open to all C.A.C. members in the Atlantic Region who wish to attend. There has been good attendance from all C.A.C.s.

The nature of the meetings in the region has been various combinations of information and workshop types, depending on the current needs and issues of the region. It was agreed that regional meetings allow C.A.C. members to discuss their concerns more adequately.

Election for the regional representative was carried out and Miss Gwen Mason has been appointed for this term.

The C.A.C. at Springhill have had regular monthly meetings with excellent attendance. They have been very concerned with the hospital services and staffing. The Committee dealt with the problem of the cutback on the commuting allowance for the staff at the Institution. Regular meetings are held with the Inmate Committee and a better working relationship has been developed with the U.S.G.E. Two members are presently on the Outside Review Committee for the inmate grievance process. One member participated in the Institutional Review Committee of the inmate newspaper. It is evident that some gains have been made but the C.A.C. is forging ahead to ensure establishment of credibility to concentrate on the educational program within the Institution and to study the C.D. on Volunteers, along with studying the 5 (five) year projection on the C.S.C.

Carlton Centre, C.A.C. has met on a regular basis. They have developed their activities in accordance with their 3 (three) main objectives;

a. Liaison between community and Carlton Centre.
b. Development of resources to facilitate pre-release programming.
c. Provision of a community advisory function.

Their major concerns have centered around maintaining the effectiveness of Carlton Centre, becoming more familiar with the inmate population, having case presentations and participating in the selection committee; they have focused on employment problems, with particular attention to C.S.C. policy on the hiring of ex-offenders.

.../2

They have had representation on the R.O.P.E. Advisory Board, the C.S.C. inmate population forecasting exercise and on the Carlton Centre Accommodations Planning Committee.

Proposed activities for the coming year center around the effectiveness and integrity of the Centre particularly with respect to its staffing complement to make positive contributions to C.S.C. planning and forecasting processes whenever invited, so as to become familiar with the Corrections system, thus making the Centre C.A.C. more effective to promote more effective exchange with other volunteer groups, so that joint approaches can be taken where relevant.

Shulie Lake Institution C.A.C. has had a successful first year. Eight members attend regular monthly meetings. As a new committee they have spent time becoming familiar with the Institution and its effect on the community. They have attended the Regional C.A.C. Meeting and attended a C.A.C. Meeting in Springhill. They are looking forward to having more input in the coming year.

Dorchester Institution C.A.C. are in the process of reorganization.

Westmorland Institution C.A.C. have seven members who meet once a month, meeting often with inmates and staff. They have had a problem with the Parole Service which, to this date has not been completely resolved. They have consistently supported the "life skills program" at the Institution with little success and they will continue to press for a continuous series of instruction. They are opposed to the construction of a "Super Maximum Institution" at Renous and have prepared a brief to support their opposition. The Committee continues to broaden their knowledge and understanding of the Correctional Service by having an official of the service or other informed person attend their meetings.

Their highlights of the C.A.C.s in the Atlantic Region as presented here do not do justice to the individual C.A.C. members who are involved in a diverse number of challenging and demanding activities. The past year has been a year of increasing involvement in the correctional process and, I am sure, the individual enthusiasm will provide for a more successful year to come.

Membership list attached.

Respectfully submitted,

Gwen Mason
Atlantic Region, Regional Representative

RECOMMENDATIONS FROM THE ATLANTIC REGION

1. Carlton Centre, Halifax-that instructions be issued by National Headquarters that the Warden of an Institution ensure that the Chairman of the local C.A.C. is kept informed of developments in serious incidents.

2. Wesmorland Institution - that the National Conference support the Atlantic Region in its opposition to the building of a Super Maximum Security Institution at Renous, New Brunswick.

3. Carlton Centre, Halifax- whereas on Page 61, Para 4 of the Solicitor General's Study of Conditional Release, it states "because, legally, day parolees are "inmates", CCC and CRC residents sometimes experience difficulties in obtaining Provincial Health Insurance, even though CCCs are too small to include medical staff and indigent inmates may have to travel to the Penitentiary from which they were transferred in order to obtain medical care". Therefore, be it resolved, that the Solicitor General's Department in consultation, and with approval of Provincial Medical Care Departments, institute a method of supplying each CCC and/or CRC with a medical insurance card number, etc., which would be valid for all inmates, residents, those on T.A., day parole, within their jurisdiction. Any additional billings incurred by inmates, residents to be reimbursed by CCC and/or CRC holding above- noted Medical Insurance card number, etc.

4. Springhill Medium Security Institution - we reiterate our former stand, that as a clinic and infirmary, that Certified Nursing Assistants could adequately staff on a 24 (twenty-four) hour basis, the need created by lack of Registered Nurses, and if the status of Registered Nurses must be retained, salaries compatible with provincial scales or even higher would be required to entice personnel into applying for positions with The Correctional Service of Canada.

RAPPORT DE LA QUATRIEME CONFERENCE NATIONALE ANNUELLE DES COMITES AVISEURS DE CITOYENS

DU 12 AU 14 NOVEMBRE 1981

Canada

Correctional Service Canada

Service correctionnel Canada

INTRODUCTION

Ce rapport contient un résumé des sessions qui ont eu lieu à la Conférence nationale des Comités aviseurs de citoyens à Ottawa du 12 au 14 novembre 1981.

Le but de la conférence est de faciliter l'établissement de liens permanents pour la communication et la consultation entre le Service correctionnel du Canada et les Comités aviseurs de citoyens à travers le pays.

Des Comités aviseurs de citoyens ont été mis sur pied dans tous les établissements fédéraux du pays afin d'assurer qu'un organisme externe de citoyens ait accès aux pénitenciers et soit en mesure d'en évaluer les activités de façon objective. Les membres agissent, en outre, à titre de conseillers auprès de l'administration. Les Comités rencontrent régulièrement les Comités de détenus ou d'autres groupes de détenus. Ils agissent également comme agents de liaison utiles entre les établissements et les collectivités auxquelles ils appartiennent. Ils comprennent maintenant les bureaux de district (Service des libérations conditionnelles).

On peut obtenir d'autres exemplaires du rapport en s'adressant au bureau de la section des ressources communautaires (téléphone (613) 996-1862), Direction des Programmes pour les détenus, Service correctionnel du Canada, 340 ouest, rue Laurier, Ottawa, (Ontario) K1A 0P9

SECTION	TABLE DES MATIERES
A.	ORDRE DU JOUR
B.	LISTE DES PARTICIPANTS
C.	PROCES VERBAL DE LA CONFERENCE
D.	RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU COMITE EXECUTIF NATIONAL
E.	RAPPORTS REGIONAUX

SECTION	TABLE DES MATIERES
A.	ORDRE DU JOUR
B.	LISTE DES PARTICIPANTS
C.	PROCES VERBAL DE LA CONFERENCE
D.	RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU COMITE EXECUTIF NATIONAL
E.	RAPPORTS REGIONAUX

ORDRE DU JOUR

SECTION A

QUATRIÈME CONFÉRENCE NATIONALE ANNUELLE

DES COMITÉS AVISEURS DE CITOYENS

DU 12 AU 14 NOVEMBRE 1981

CENTRE DES CONFÉRENCES
(SALLE DU CENTENAIRE)
OTTAWA

Président élu: Rév. Père William Irwin, Président élu du Comité exécutif du Conseil national des CAC

ORDRE DU JOUR

LE JEUDI 12 NOVEMBRE 1981

8h30-9h	Inscription
9h-10h30	- Mot de bienvenue et rapport sur les activités du Comité exécutif national des CAC.
	*M. Gaston Chalifoux, Président sortant du comité exécutif national du Conseil national des CAC
	- Rapport des régions
10h30-11h	Pause-café
11h-12h30	Tableau d'ensemble des projets et activités du Service correctionnel du Canada
	*Président de la conférence - (Modérateur)
	*Le Commissaire Donald R. Yeomans
12h30-14h	Déjeuner (temps libre)

.../2

14h-15h — Table ronde

Le rôle des Comités aviseurs de citoyens précisément en ce qui a trait aux bureaux de district et aux centres correctionnels communautaires

*Mme Constance Bennet-Bourassa, CAC (Québec) - (Modératrice)

*M. Keith Wright, Directeur de district/ Libération conditionnelle, Edmonton, (Alberta)

*M. John Raymond, CAC, Établissement de Kent, (C.B.)

*M. Jim MacLean, CAC Centre de [illegible]lton Halifax, (N.E.)

Rapporteur

Mlle Janet Bax CAC, Bureau de district de Toronto (Libération conditionnelle)

15h-15h30 — Pause-café

15h30-17h — Table ronde

Rôles des autres organismes de travail bénévole oeuvrant auprès du Service correctionnel du Canada.

*M. David Farrell, (Modérateur), Directeur exécutif, Fraternité des prisons du Canada.

*M. W.T. McGrath, Directeur exécutif Société canadienne pour la prévention du crime.

*M. Michel Campbell, Président, A.R.C.A.D. (Association des rencontres culturelles avec les détenus).

*M. C.W. Westfall, Directeur exécutif, La Fondation pour les arts dans les prisons.

.../3

*Dr. Barry Thorne,
Représentant régional,
CAC (Ontario)

Rapporteur

M. Art Coulter,
CAC, Winnipeg

LE VENDREDI 13 NOVEMBRE 1981

9h-10h30 Table ronde

Surveillance obligatoire - Quelles conclusions peut-on tirer des données et des expériences jusqu'ici acquises?

*Mme Dyane Betts (Modératrice),
Représentante régionale,
CAC (Colombie Britannique).

*M. Dru Allen, Chef,
Mise en liberté dans la communauté,
Direction des programmes pour les détenus (AC)

*Mlle Joan Nuffield, Analyste des politiques,
Secrétariat du Ministère.

*M. Elmer Pittman,
Un ancien détenu

Rapporteur

*M. Graham Stewart,
Directeur exécutif,
Société John Howard de Kingston.

Dr. Michael Miller,
CAC, Établissement de Westmorland, (N.E.)

10h30-11h Pause-café

Table ronde

Absence temporaire et libération conditionnelle - Le passé, le présent et l'avenir

*Le juge Timothy Daley,
CAC, Établissement de
Springhill, (N.E.) - (Modérateur)

.../4

*M. W. Outerbridge,
Président,
Commission nationale des libérations conditionnelles.

*M. Gordon Pinder,
Commissaire adjoint,
Programmes pour les détenus, CSC

Rapporteur

*M. Bill Steubing,
CAC, Établissement de Bowden.

M. B. Martens, CAC
Établissement de Matsqui

12h30-14h Déjeuner (temps libre)

14h-15h Régime de rémunération des détenus et programmes d'emploi

*M. Gaston Chalifoux,
Président sortant du Comité exécutif national du Conseil des CAC (Modérateur)

*M. Robert Woodrough,
CAC, Comité régional - Industries,
(Québec).

*Mlle Marjorie David,
Directrice générale,
Direction de l'emploi des détenus (SCC)

*M. Les Judson,
Chef intérimaire,
Développement social et culturel,
Direction des programmes pour les détenus (AC)

Rapporteur

M. Tom Townsend,
Directeur intérimaire,
Système et gestion,
Direction de l'emploi des détenus (AC)

M. Joseph Zemanovitch,
CAC, Établissement Leclerc, (Québec)

15h-15h30 Pause-café

15h30-17h Table ronde

Unité spéciale de détention

*M. Bill Adams, CAC,
Prison pour les femmes, Ontario,
(Modérateur).

*M. Rosaire Trahan, CAC,
Centre de développement correctionnel
(Québec)

*M. Howard Mansfield,
Directeur, Gestion de la
population carcérale,
Directeur de la sécurité (AC).

*M. Jim Vantour, Consultant et
conseiller spécial auprès du
Commissaire adjoint,
Planification, politiques et
administration.

*M. John Ryan, Directeur,
Établissement de Millhaven.

*M. Louis St-Onge,
Directeur adjoint, Socialisation,
Centre de développement correctionnel
(Qué)

*M. R.E. Watkins, Directeur,
Services psychologiques,
Programmes pour les détenus.

Rapporteur

M. Joseph Fayerman,
Bureau de district
de Prince Albert.

19h-22h Réception et Dîner -

Conférencier invité: L'honorable Bob Kaplan,
Député, Solliciteur
général du Canada

LE SAMEDI 14 NOVEMBRE 1981

9h-12h Président de la conférence (Modérateur)

- Approbation du procès-verbal de
la dernière conférence nationale

- recommandations de la conférence

- Questions soumises à l'examen des CAC

- Levée de la séance

LISTE DES PARTICIPANTS

SECTION B

QUATRIEME CONFERENCE NATIONALE ANNUELLE
DES
COMITES AVISEURS DE CITOYENS

DU 12 AU 14 NOVEMBRE 1981

LISTE DES PARTICIPANTS

1) Délégués des Comités aviseurs de citoyens

Région de l'Atlantique

Mme Gwen Mason (Représentante régionale)

Dr Laing Ferguson (Etablissement de Dorchester) N.B.

Dr Michael Miller (Etablissement de Westmorland) N.B.

M. Donald K. Gamblin (Etablissement de Shulie Lake)

Le juge Timothy Daley (Etablissement de Springhill) N.E.

M. Jim MacLean (Centre Carlton) N.E.

*Dr Robert Kaill (Centre Carlton) N.E.

Région du Québec

M. Gaston Chalifoux (Représentant régional)

M. Robert Woodrough (CAC - Comité régional - Industries)

Mme Constance Bennet-Bourassa (CAC - Comité régional - Criminologie)

Mlle Geneviève Tavernier (Etablissement de Cowansville)

M. Léon Fortin (Etablissement de la Macaza)

M. Rosaire Trahan (Centre de développement correctionnel)

*M. Yvon Robillard (CAC - Comité régional - Education et formation)

*Délégué n'ayant aucun droit de vote

...2

1) Liste des délégués (Suite)

Région de l'Ontario

Dr Barry Thorne (Représentant régional)

M. Jim Atkinson (Centre de réception régional)

M. Ted Shires (Etablissement de Collins Bay)

M. M. Lipiski (Camp correctionnel de Beaver Creek)

Mlle Janet Bax (CAC - Bureau de district de Toronto - Libération conditionnelle)

M. William G. Adams (Prison pour les femmes)

*Mlle Susan Breau (Etablissement de Collins Bay)

*Mlle Debbie Smithyman (Prison pour les femmes)

*M. Leonard J. Hyslop (Etablissement de Pittsburg)

Région des Prairies

Révérend Père William Irwin (Représentant régional)

M. Cameron McCannell (Bureau de district de Régina) Sask.

M. Joseph Fayerman (Bureau de district de Prince Albert)

M. Art Coulter (Bureau de district de Winnipeg)

Dr Bill Stuebing (Etablissement de Bowden et Bureau de district de Red Deer - Libération conditionnelle)

M. Robert Ross (Etablissement de Drumheller)

*M. Robert Johnson (Bureau de district d'Edmonton)

*Délégué n'ayant aucun droit de vote

...3

1) Liste des délégués (Suite)

Région du Pacifique

Mme Dyane Betts (Représentante régionale)

Mme Ella Pretty (Etablissement de Elbow Lake)

M. Philip Drysdale (Etablissement de Kent)

M. Ray Seymour (Centre psychiatrique régional)

Dr V. Setty Pendakur (Bureau de district de Vancouver - Libération conditionnelle)

M. Bernie Martens (Etablissement de Matsqui)

PROCES VERBAL DE LA CONFERENCE

SECTION C

PROCES VERBAL DE LA

QUATRIEME CONFERENCE NATIONALE ANNUELLE

DES COMITES AVISEURS DE CITOYENS

LE JEUDI 12 NOVEMBRE 1981

De 9 h à 10 h 30

M. Gaston Chalifoux ouvre la séance et passe ensuite la parole au Père Bill Irwin, président actuel du Comité exécutif national des C.A.C.

Père Irwin remercie les délégués de lui avoir témoigné leur confiance par l'entremise du vote de leurs représentants régionaux et invite son prédécesseur, M. Gaston Chalifoux, à présenter le rapport du Comité.

Rapport sur les activités du Comité exécutif national du Conseil national des comités aviseurs de citoyens

M. Gaston Chalifoux, président sortant du Comité exécutif national du Conseil national des C.A.C dépose son rapport, qui sera inclus dans les derniers comptes rendus de la conférence. M. Chalifoux indique qu'il a également préparé un rapport sur sa tournée nationale des différents C.A.C.

Rapports des régions

Père Irwin, président de la conférence, propose que la présentation et l'étude des recommandations faites par les régions dans leurs rapports respectifs soient reportées au samedi 14 novembre 1981 et qu'elles soient incluses au point de l'ordre du jour intitulé "Recommandations de la conférence".

Par conséquent, chaque représentant régional ne présente qu'un bref rapport sur les principales activités des C.A.C. leur région au cours de l'année qui vient de s'écouler. (Dont copie sera incluse dans le compte rendu final.

La présentation de chaque rapport est suivie d'une période de questions et d'observations. L'établissement, au Québec, de C.A.C. capables d'exercer, sur une base régionale, une ou plusieurs fonctions spécialisées a soulevé de nombreuses questions de la part des représentants des autres régions.

.../2

De 11 h à 12 h 30

Aperçu des projets et activités du Service correctionnel du Canada

S'aidant de diapositives projetées sur un grand écran, le Commissaire Yeomans explique comment les données sont recueillies, analysées et interprétées pour la planification et la gestion des activités très complexes du Service.

Pendant cette présentation, le Commissaire répond aux nombreuses questions que lui posent les participants.

Le Commissaire termine sa présentation en parlant aux délégués d'un rapport récemment publié à propos de l'incidence des pénitenciers fédéraux sur les collectivités de la Vallée Fraser en C.-B. Étant donné que ce rapport aura de nombreuses répercussions sur le rôle des Comités aviseurs de citoyens, il les invite à envisager une étude du sujet lors de leur prochaine conférence annuelle.

De 14 h à 15 h.

Table ronde

Le rôle des Comités aviseurs de citoyens précisément en ce qui a trait aux bureaux de district et aux centres correctionnels communautaires

Mme. Constance Benett-Bourassa, du Comité régional de criminologie du C.A.C. de Québec anime cette table ronde à laquelle participent:

M. Keith Wright, Directeur de district, SCC (Libération conditionnelle) Edmonton, Alberta;

M. John Raymond, C.A.C., Établissement de Kent (C.-B.);

M. Jim MacLean, C.A.C., Centre Carlton, Halifax (N.-É.).

On convient de part et d'autre qu'il est de moins en moins nécessaire que les C.A.C. des communautés aient des contacts directs avec les détenus, d'autant plus que les occasions de le faire deviennent plus rares. Toutefois, il est généralement admis qu'il n'est pas facile d'établir une ligne de démarcation nette entre les responsabilités des établissements et celles des collectivités dans le processus de libération conditionnelle puisque la participation des détenus aux deux entités est souvent mise en cause. Voici les principaux points soulevés à cet égard:

(a) Le recours à un avocat pour un détenu qui comparaît devant la Commission nationale ou qui conteste une décision "défavorable" de la Commission.

.../3

b) Les fonctions des membres du C.A.C. à titre d'escortes ou de répondants pour les détenus en absence temporaire, ou en libérations conditionnelles de jour.

c) Les avantages d'un seul C.A.C. desservant à la fois un établissement et un centre correctionnel communautaire afin de coordonner l'utilisation des ressources de la collectivité pour tous les genres de libérations conditionnelles.

d) Le besoin de coordination des activités de différents types de C.A.C. lorsqu'il n'est pas possible, ni souhaitable d'en avoir un seul.

Les principales fonctions des C.A.C. qui semblent les mêmes auprès des établissements et des districts de libération conditionnelle sont nommées ci-après.

a) Communiquer au S.C.C. et interpréter pour lui les sentiments de la collectivité.

b) Soutenir le S.C.C. dans ses relations publiques lorsque, selon le C.A.C., la situation justifie un tel appui.

c) Trouver et organiser les ressources de la collectivité qui pourraient aider les détenus à élaborer des projets bienfaisants dans l'établissement et dans la collectivité.

d) Offrir, lorsqu'il y a lieu, une critique constructive au S.C.C. et plutôt que de se contenter de jouer un rôle plus superficiel.

e) Contribuer à l'élaboration des programmes et politiques à tous les paliers pertinents, soit à l'échelle locale, régionale ou nationale.

Pour ce qui est du rôle actuel des C.A.C. desservant des bureaux de district de libération conditionnelle, il semble qu'il y ait des similitudes et des disparités entre les différents C.A.C. en ce qui concerne:

a) Les perspectives régionales:

b) L'intérêt et les ressources des membres de chaque C.A.C.;

c) La distance entre les centres correctionnels communautaires (libération conditionnelle) et le plus proche pénitencier, ce qui influe sur la possibilité d'avoir un <u>seul</u> C.A.C. pour desservir <u>à la fois</u> un pénitencier et un centre correctionnel communautaire.

.../4

De 15 h à 17 h.

Table ronde

Rôle des autres organismes de travail bénévole oeuvrant auprès du Service correctionnel du Canada

M. David Farrell est à la fois animateur et participant à cette table ronde où l'on retrouve:

M. W.T. McGrath, Association canadienne pour la prévention du crime;

M. Michel Campbell, Association de rencontres culturelles avec les détenus;

M. Earle Moore, Fondation pour les arts dans les prisons.

Chaque participant décrit brièvement l'organisme qu'il représente et au nom duquel parle.

En ce qui concerne la possibilité d'établir une meilleure collaboration entre les C.A.C. et d'autres organismes de travail bénévole, les points ci-après ont été soulevés:

(1) Certains membres de C.A.C. ont l'impression que certains organismes bénévoles gardent jalousement un territoire et qu'ils s'irritent de l'intrusion du C.A.C. dans leurs affaires.

(2) Les détenus considèrent-ils les C.A.C. comme des "tentacules du ministère du Solliciteur général"? S'il en est ainsi, les autres organismes doivent-ils craindre de sembler trop associés aux C.A.C.

(3) Est-il possible qu'il y ait un important conflit d'intérêt lorsque le représentant d'un autre organisme bénévole devient membre d'un C.A.C.

(4) Quels sont les avantages et les inconvénients inhérents à l'adhésion des C.A.C. à l'Association canadienne pour la prévention du crime (A.C.P.C. ou aux associations nationales d'intéressées à la justice criminelle.

M. Bill McGrath est d'avis que l'adhésion des CAC aux associations nationales intéressés à la justice criminelle leur fournirait de bonnes occasions d'étudier ses rôles respectifs par rapport à ceux d'autres organismes bénévoles.

.../5

Dans sa conclusion, M. Dave Farrell donne des exemples de collaboration concrète entre certains organismes. Is dit être confiant que la poursuite d'un but commun, c'est-à-dire aider les détenus et leurs familles, ne peut faire autrement que d'inciter les organismes intéressés à prendre toutes les mesures possibles pour coordonner leurs efforts.

LE VENDREDI 13 NOVEMBRE 1981

De 9 h à 10 h 30

Table ronde

Surveillance obligatoire - Quelles conclusions peut-on tirer des données et des expériences jusqu'ici acquises?

Mme Dyane Betts, représentante des C.A.C. de la C.-B., anime la table ronde à laquelle participent:

M. Dru Allen, Service correctionnel du Canada;

Mme Joan Nuffield, Secrétariat du Ministère;

M. Elmer Pittman, ex-détenu;

M. Graham Stewart, Société John Howard, Kingston (Ontario).

D'abord, une définition de la surveillance obligatoire est donnée ainsi qu'un exposé des principes sous-jacents et un examen de la gamme de solutions possibles visant à corriger certains défauts constatés.

Tous conviennent que la plupart des parties intéressées trouvent qu'il y a de grands écarts entre les objectifs établis selon la philosophie du programme et les résultats obtenus.

Toutefois, on s'entend moins bien sur la façon de corriger les défauts constatés. L'une des possibilités consiste à éliminer complètement la surveillance obligatoire et d'en revenir au régime d'avant 1970, alors que les détenus qui n'etaient pas admissibles à la libération conditionnelle étaient libérés sans condition à la date d'expiration de leur mandat d'incarcération (qui était avancée grâce aux réductions de peine qu'ils avaient méritées).

.../6

Les participants qui souscrivent à cette option soutiennent:

(1) Qu'il n'y a aucune preuve que la surveillance obligatoire réduise la récidive;

(2) Que l'énorme somme d'argent dépensée chaque année($12,000,000) pourrait être affectée à d'autres programmes plus efficaces comme l'aide à la famille, l'emploi post-libératoire et des installations convenables;

(3) Que, même si les détenus peuvent refuser la libération conditionnelle sous surveillance obligatoire (Choix d'Hobson), ces derniers n'en pensent pas moins que le programme leur "vole" les réductions de peine méritées et éprouvent de l'amertume face à ce qui leur semble être une injustice;

(4) Que le programme n'a pas apporté l'augmentation prévue de demandes le libération conditionnelle totale;

(5) Qu'il incombe à la société, et non aux détenus, de prouver l'efficacité du programme.

Les autres options envisagées sont les suivantes:

a) maintenir le statu quo;

b) modifier ou repenser le programme.

Pour le moment, le Ministère semble préférer la modification du programme à son abolition. La modification comprendrait le maintien des réductions de peine méritées, mais la libération conditionnelle sous surveillance obligatoire ne pourrait être frappé de déchéance qu'une seule fois, après quoi aucune autre libération ne pourrait être accordée avant la date d'expiration du mandat d'incarcération et aucune autre réduction de peine ne pourrait être méritée, ci qui éliminerait une grande partie des problèmes causés par les déchéances et les libérations successives que l'on connait actuellement. Les directeurs d'établissement considèrent que les réductions de peine méritées constituent un bon moyen d'encourager les détenus à faire preuve de bonne conduite dans les pénitenciers, c'est pourquoi la modification ne les abolirait pas. À cet égard, on invite les membre C.A.C. à envoyer leurs recommandations au Solliciteur général le plus tôt possible afin de lui permettre de les étudier avant de décider des changements, le cas échéant, qu'il apportera à la politique actuelle en matière de surveillance obligatoire.

De 11 h à 12 h 30.

Table ronde

Absence temporaire et libération conditionnelle le passé, le présent et l'avenir

M. le Juge Timothy Daley, membre du C.A.C. de l'établissement Springhill, rempli les fonctions d'animateur de cette table ronde à laquelle participent:

M. W Outerbridge, Président, Commission nationale des libérations conditionnelles;

M. Gordon Pinder, Commissaire adjoint, Direction des programmes pour les détenus, S.C.C.;

Dr Bill Steubing, C.A.C. de l'établissement Bowden.

Dr Steubing soulève un certain nombre de questions, dont les suivantes:

(1) Le principe de rationalisation des régimes correctionnels fédéraux ne serait-il pas mieux respecté si un seul comité de surveillance des peines remplaçait les trois autorités actuelles qui se font concurrence en matère d'administration des peines?

(2) La Commission nationale des libérations conditionnelles dispose-t-elle d'un moyen satisfaisant de rendre compte au public, étant donné ses pouvoirs discrétionnaires importants et les écarts qu'on peut constater dans ses décisions?

(3) Le principe de justice naturelle est-il bien observé, ou ne serait-il pas préférable que les détenus puissent en appeler des décisions de la Commission auprès d'une autorité extern et qu'ils aient le droit d'avoir recours à un avocat?

(4) Étant donné que les pénitenciers et les processus actuels de prise de décision enlèvent aux détenus la responsabilité de leurs propres actions, pourquoi ne pas mettre en oeuvre un programme similaire à celui des ententes réciproques où le détenu serait libre de prendre, devant l'autorité responsable des libérations, un engagement établissant ce qu'il doit faire pour devenir admissible à la libération à une date fixée par un commun accord?

En réponse à ces questions, M. Outerbridge déclare que, dans tous les régimes correctionnels, il y a toujours une possibilité d'abus de pouvoirs discrétionnaires sur la vie des détenus et les peines qui leur sont imposées.

Il importe donc d'avoir un système de vérifications et d'adjustements afin de réduire le plus possible les dangers d'abus de pouvoir. Des diverses possibilités qui s'offrent à nous, M. Outerbridge préfère celle que nous avons mentionée c'est-a-dire une autorité distincte en matière de libération conditionnelle qui n'aurait aucun lien avec l'organisme responsable de la garde des détenus.

M. Outerbridge invite les membres des C.A.C. à étudier l'entente administrative conclue entre la Commission et la S.C.C., car cette entente décrit les responsabilités de ces deux organismes.

.../8

M. Outerbridge signale ensuite qu'au sein de ministère du Solliciteur général et des organismes de son ressort des processus et des mécanismes ont précisément été mis au point pour assurer le respect du principe de justice naturelle.

En ce qui concerne le programme d'absences temporaires, M. Outerbridge annonce que, conformément à une nouvelle philosophie de la Commission concernant les libérations occasionnelles, la politique de la Commission sera modifiée pour ce qui est de la fréquence des absences temporaires sans escorte et de la délégation des pouvoirs à cet égard.

Voici les points saillants de la nouvelle politique:

(1) Les A.T.S.E. ne font pas essentiellement partie d'un programme de libération sous surveillance, qu'on appellera libérations occassionnelles, visant à préparer le détenu à la libération conditionnelle totale.

(2) Sauf pour les cas où la Commission décidera de ne pas déléguer ses pouvoirs, ceux-ci seront automatiquement délégués au S.C.C. à la date d'admissibilité du détenu à l'absence temporaire.

(3) La durée de ces absences sera considérablement augmentée, variant de 42 heures par mois à 72 heures par mois dans les établissements à sécurité minimale.

(4) Les dates d'admissibilité aux absences temporaires ou occasionnelles demeurent les mêmes.

M. Pinder approuve l'initiative de la Commission à l'égard de ces changements. Il en profite pour exposer les projets et réalisations du S.C.C. dans ce sens.

(1) En vue de tirer partie de la délégation des pouvoirs aux directeurs d'établissement, le S.C.C. a élaboré un projet pilote afin d'évaluer le nombre d'escortes et de répondants civils éventuels.

(2) Il a établi des critères pour ses recommandations de cas à la Commission.

(3) Il est prêt à exploiter un nouveau système de classement des détenus qui permettra de décider avec plus de précision quel genre d'établissement carcéral est nécessaire pour chaque détenu à tout moment donné.

En réponse à une question posée, M. Pinder déclare qu'il s'attend à ce que la nouvelle politique des A.T. contribuera à faire diminuer les besoins d'escortes, ce qui permettra d'affecter les crédits nécessairesà la presentation de services d'escortes pour les A.T.A.E.

.../9

Les points suivants ont aussi soulevés au cours de la période de discussion:

(1) La Commission nationale des libérations conditionnelles apprécie recevoir des membres d'un C.A.C., comme de tout autre citoyen, des recommandations en faveur d'un détenu. Lorsqu'un détenu demande à un membre d'un C.A.C. de lui prêter son concours à une audience de la Commission, la Commission ne devrait pas s'objecter. Cependant, il a été demandé aux C.A.C. de se demander di un tel rôle n'entrerant pas en conflit avec leurs autres rôles dans le secteur administratif.

(2) La Commission nationale des libérations conditionnelles ne partage pas l'avis selon lequel ses décisions sont trop conservatrices. La proportion de libérations conditionnelles accordées est maintenant de 40% en comparaison a 28% quelques années auparavant.

De 14 h à 15 h

Table ronde

Régime de rémunération des détenus et programmes d'emplois

M. Gaston Chalifoux anime cette table ronde à laquelle participent:

M. Robert Woodrough, C.A.C. (Québec), Comité sur les industries

Mme Marjorie David, Directrice générale, Direction de l'emploi des détenus

M. Tom Townsend, Direction de l'emploi des détenus

M. Les Judson, Direction des programmes pour les détenus

Mme David et M. Tom Townsend, directeur intérimaire de l'administration des systèmes à la direction de l'emploi des détenus exposent la philosophie du nouveau régime de rémunération mis en oeuvre en avril 1981 et brossent un tableau du processus de mise en oeuvre suivi et des problèmes rencontrés depuis.

Voici les principaux points abordés au cours de leur exposé:

(1) En rétrospective, il aurait été clairement préférable de commencer la mise en oeuvre de ce nouveau régime avec un projet témoin;

(2) 1,500 détenus qui touchent le premier niveau de rémunération on un salaire disponible moindre qu'auparavant même si leur taux de rémunération a été augmenté. Il sera recommandé au Comité supérieur de gestion d'abolir les nouvelles contributions obligatoires (pour les activités récréatives, etc.) pour les détenus touchant ce premier niveau de rémunération.

.../10

(3) Aucun emploi n'est disponible pour certains détenus, tandis que d'autres mènent de front jusqu'a quatre emplois.

(4) Certains détenus qui, en raison de coûts-facteur distance, ont des visites familiales peu fréquentes, mais prolongées (1 à 2 jours) doivent subir une perte de salaire. Une recommandation visant à permettre aux détenus d'accumuler des "congés" est envisagée, ainsi que celle d'accorder au directeur de l'établissement le pouvoir discrétionnaire de décider des circonstances où un détenu doit être pénalisé pour ses absences du travail.

(5) Décembre 1981 est la date visée pour la présentation des diverses modifications de politique Comité exécutif principal.

M. Robert Woodrough mentionne que le nouveau régime de rémunération a créé de grandes préoccupations dans la région du Québec et a fomenté certains troubles au sein de la population carcérale. Voici quelques uns des problèmes qui ont découlé de ce nouveau régime:

(1) La production a diminué de 50 pour cent depuis l'abolition du système de primes;

(2) Il se produit un grand exode des instructeurs d'ateliers causant ainsi la fermeture de certains ateliers et laissant des détenus sans emploi ou avec un emploi à temps partiel seulement.

(3) L'accent devrait être d'avantage mis sur le travail comme moyen de réadaptation et non seulement comme un moyen de gagner de l'argent et de permettre au S.C.C. de s'autofinancer.

(4) L'accent doit être mis sur la formation de manière à fournir des emplois intéressants dans un climat qui vise à maximiser la collaboration plutôt que les restrictions.

Marjorie David abonde dans le même sens que M. Woodrough et précise que sa direction étudie actuellement la possibilité d'etablir un meilleur système de primes, de même qu'un système d'encouragement à multiples facettes comprenant entre autres la réduction de peine. Après une expérience pratique de six mois avec le nouveau régime de rémunération des détenus, Mme David est confiante que l'on trouvera un système encore meilleur qui sera plus facilement acceptable et viable.

De 15 h 30 à 17 h

Table ronde

.../11

Unités spéciales de détention

M. Bill Adams, représentant du C.A.C. rattaché à la prison des femmes, anime cette table ronde à laquelle participent:

M. Rosaire Trahan, C.A.C., Centre de développement correctionnel Québec

M. Howard Mansfield, Direction de la sécurité

M. Jim Vantour, Expert-conseil pour le S.C.C.

M. John Ryan, directeur de l'etablissement de Millhaven

M. Louis St-Onge, directeur adjoint, Socialisation, C.D.C., Québec

Les sujets suivants sont abordés au cours de cette table ronde:

(1) La philosophie et les raisons pour lesquelles des unités spéciales de détention sont créées qui sont les suivantes:

(a) Retirer de la population carcérale générale les détenus qui constituent de toute évidence une menace permanente et sérieuse à la sécurité du personnel et (ou) des autres détenus.

(b) Donner à ces détenus l'occasion de prouver progressivement qu'ils peuvent aussi bien se comporter en présence d'autres détenus et coopérer avec les membres du personnel pour ainsi réintégrer le pénitencier à sécurité maximale régulier ainsi que la population carcérale normale.

(c) Permettre à ces détenus d'être traités de façon juste, humaine et adéquate.

(2) Le programme en quatre phases, qui dure d'ordinaire environ trois ans, permet au détenu de mériter le privilège de passer de moins en moins de temps dans sa cellule et de plus en plus de temps avec les autres détenus et les membres du personnel. Ce programme vise également à permettre aux membres du personnel d'évaluer le détenu d'après son comportement. Il permet en outre d'éviter que le détenu soit retourné soudainement dans la population normale après un séjour prolongé en ségrégation, comme c'était auparavant le cas.

.../12

(3) Les procédures et garanties établies visent à nous rendre conforme à la politique (Directive du Commissaire # 274) touchant la sélection, la gestion et la libération des détenus gardés dans les unités spéciales de détention. Il est souligné que le détenu qui est condamné à la détention à perpétuité avec admissibilité à la libération conditionnelle dans 25 ans n'est pas automatiquement considéré un "particulièrement dangereux" et qu'en conséquence il n'est pas nécessairement transféré dans une unité spéciale de détention

(4) Les programmes et degrés de liberté accordés aux détenus en U.S.D. au cours des diverses phases de leur séjour. A l'U.S.D. de Millhaven, qui compte 96 cellules, l'effectif comprend en outre des agents de correction un enseignant, un psychologue, un agent de développement social et au moins un autre membre du personnel de la division de la socialisation

Au cours de la période de discussion, les points suivants sont abordés:

(1) Seulement, 1,5 pour cent de la population carcérale est actuellement en U.S.D.

(2) On ne s'entend pas encore pour dire que la majorité des détenus dont la sentence minimale est la détention à perpétuité présentent une menace grave et qu'ils se retrouveront fort probablement un jour à l'U.S.D.

(3) Certains membres de C.A.C. perçoivent un grand écart entre la théorie et la pratique concernant la pertinence des programmes offerts aux détenus des U.S.D. et considérent qu'il faut répondre de toute urgence beaucoup d'autres besoins si l'on veut préserver leur santé mentale.

(4) Sauf les deux détenus qui, après avoir passé sans problème les quatres phases du programme d'U.S.D. ont posé des actes de violence grave, la majorité des détenus ayant fait un séjour en U.S.D. n'y sont pas retournés depuis leur transfèrement.

(5) Il ser difficile d'évaluer l'efficacité des U.S.D. avant que les établissements devant servir à cette fin soient construits et dirigés de façon distincte des unités actuelles qui constituent actuellement une partie des établissements à sécurité maximale, où ils se trouvent d'ailleurs.

LE SAMEDI 14 NOVEMBRE 1981

Approbation du procès-verbal de la troisième conférence nationale annuelle

Il est proposé par Jim MacLean et appuyé par Mike Lipiski, que le procès verbal de cette conférence soit approuvé tel que présenté. Motion acceptée.

Recommandations de la conférence

Le père Irwin, Président de la conférence, rappelle aux déléguées que les seules recommandations pouvant être présentées à la conférence sont celles qui ont été préalablement approuvées au cours des conférences régionales et qui figurent dans les rapports régionaux. Les autres questions doivent être traitées dans un autre point à l'ordre du jour, une fois que les délégués se seront prononcés sur les recommandations présentés par les régions, à savoir si elles doivent être retenues.

Les recommandations formulées par chaque région sont lues, discutées et passées aux votes, en commençant avec celles de la région de l'Atlantique.

Région de l'Atlantique

Gwen Mason présente les recommandations de la région de l'Atlantique

Recommandation #1

Approuvée avec les changements suivants au libellé:
Dans la version anglaise remplacer à la derniere ligne, le mot "in" par le mot "during".

Recommandation #2

Il est proposé par Art Coulter et appuyé par Mike Lipiski que cette recommandation soit discutée ultérieurement et une explication donnée si le temps le permet. Motion adoptée.

Recommandation #3

Approuvée

Recommandation #4

Approuvée

Région du Québec

Gaston Chalifoux présente les recommandations de la région du Quebec.

Recommandation #1

Approuvée

.../14

Recommandation #2

Approuvée

Recommandation #3

Approuvée. Il est convenu que le comité exécutif national doit combiner cette recommandation avec les autres recommandations semblables pour demander su S.C.C. d'y donner suite.

Recommandation #4

Approuvée avec les amendements suivants au libellé et ce, dans le texte original et dans sa version.

(a) Ligne 1: Dans la version anglaise, ajouter le mot "inmate" entre les mots "of" et "manpower".

(b) Ligne 5: Ajouter le qualificatif "industriels" entre les mots "contrat" et "attribués"; faire de même dans la version anglaise à la 3e ligne, entre les mots "of" et "contracts".

Recommandation #5

Approuvée

Recommandation #6

Approuvée avec les changements suivants au libellé dans le texte original et dans sa version:

(a) Ligne 1: Remplacer "devraient" par "faudraient"

(b) Ligne 3: Rayer le point virgule et ajouter à la fin de la phrase;"et le changement de niveau de sécurité des établissements existants;"

Recommandation #7

Approuvée avec les changements suivants dans le texte original et dans sa version:

(a) Ligne 5: Après les mots "aux C.A.C." ajouter "des régions"

(b) Lignes 6 à 9: Le Comité exécutif national est chargé de changer le libellé de ces lignes de manière à reconnaître le fait que le Commissaire et certains directeurs généraux régionaux rencontrent déjà certains C.A.C. au cours de l'année et qu'il n'est pas question de leur demander des rencontres annuelles avec chaque C.A.C.

Région de l'Ontario

Dr. Barry Thorne présente les recommandations de sa région.

Recommandation #1

Approuvée

.../15

Recommandation #2

Approuvée

Recommandation #3

Approuvée

Recommandation #4

Approuvée

Recommandation #5

Approuvée

Recommandation #6

Approuvée avec l'instruction que le comité exécutif national la combine, si possible, à la recommandation #3 de la région du Québec qui utilise le mot "alternatives" pour inciter le S.C.C. à ne pas limiter sa pensée uniquement au recours aux citoyens pour pallier à ce manque.

Recommandation #7

Approuvée

Région des Prairies

Recommandation #1

Approuvée avec les amendements suivants au libellé:

(a) Ligne 4: Après le mot "permanente" ajouter: "afin d'en assurer l'efficacité"

Recommandation #2

Approuvée avec le changement suivant au libellé et l'instruction suivante:

(a) Ligne 3: Remplacer les mots "la région des Prairies" par les diverses régions".

(b) Le comité exécutif est chargé de coordonner les éléments de cette recommandation que l'on retrouve dans la recommandation #2 de la région du Québec afin de demander au S.C.C. d'y donner suite.

Recommandation #3

Approuvée moyennant l'instruction et le changement de libellé suivants:

(a) La recommandation est reformulée comme suit : Que le Service correctionnel du Canada entreprenne un examen complet de ses politiques et procédures actuelles en matière de construction et de rénovation des installations de chaque établissement.

.../16

(b) Le comité exécutif coordonnera cette recommandation avec celles ayant une même visée (c.-à-d. recommandation #6 de la région du Québec) pour demander au S.C.C. d'y donner suite.

Région du Pacifique

Dyane Betts présente les recommandations de la région qu'elle représente.

Recommandation #1

Approuvée

Recommandation #2

Approuvée

Recommandation #3

Il est proposé par le Dr. V. Setty Pendakur et appuyé par Dyan Betts que les recommandations seront déposées à la condition que la région demande au comité exécutif national de l'inscrire à l'ordre du jour de la conférence de l'année prochaine si des faits additionnels rendaient cette mesure nécessaire.

Questions soumises à l'examen futur des comités aviseurs de citoyens

(1) Participation des C.A.C. aux recommandations de la Commission de réforme du droit

Au nom du Comité exécutif, le Père Irwin expose brièvement le travail et les recommandations de la Commission de réforme du droit. Le comité exécutif estime que les comités aviseurs de citoyens devraient être tenus bien informés de certaines recommandations de la Commission et plus particulièrement de celles qui se rapportent aux solutions de rechange à l'incarcération afin de pouvoir prendre une décision à savoir s'ils désirent, en tant que, Conseil national des C.A.C., comminuquer leur appui à certaines recommandations au Ministère de la Justice et au Solliciteur général. Après une longue discussion, la motion suivante est proposée, appuyée et adoptée:

> La conférence approuve la proposition du comité exécutif national d'encourager, faciliter et orienter une étude qui sera effectuée par tous les comités aviseurs de citoyens concernant les recommandations de la Commission de réforme du droit portant sur les solutions de rechange à l'incarcération. La Conférence reconnaît et approuve que le principal objectif de ce processus d'étude et de consultation est de déterminer s'il est souhaitable et possible de trouver des solutions acceptables qui pourront être considérées lors de la cinquième conférence nationale annuelle et recommandées, s'il y a lieu, au ministère de la Justice et au Solliciteur général du Canada.

.../17

(2) Recommandation #2 de la région de l'Atlantique qui s'oppose à la construction d'un établissement à securité renforcée à Renous (N.-B.)

Après une longue discussion sur ce point qui n'est d'ailleurs pas réglé au cours de la séance de "recommandations de la Conférence," la motion suivante est proposée, appuyée et adoptée:

> Que la recommandation soit soumise à l'examen du Comité exécutif national qui pourra y donner suite dans deux contextes, soit dans le contexte des autres recommandations portant sur la consultation que devrait mener le S.C.C. avant d'autoriser la construction de nouveaux pénitenciers et celui d'une étude par le Comité exécutif des recommandations de la Commission de réforme du droit.

Autres questions

Le Président de la conférence accepte de retenir les questions et suggestions suivantes qui n'ont pas été soumises au vote général:

(1) Préparation des recommandations ou résolutions pour les prochaines conférences

La Proposition est faite que:

(a) les résolutions transmises par les régions au comité exécutif national devraient être soumises à l'étude et à l'approbation de l'ensemble de la région, plutôt que de se limiter à être un recueil de résolutions adoptées par chaque C.A.C.

(b) Une seule série de résolutions intégrées devrait être présentée à la conférence, suivant un examen préalable des cinq séries de résolutions transmises au comité exécutif national.

(2) Autres mesures implicites dans le procès-verbal

Il est recommandé que la Conférence autorise le Comité exécutif national à faire ressortir tou autre point du procès-verbal qui lui semble approprié pour y donner suite.

Levée de la séance

M. Jim MacLean propose une motion de remerciement adressée au comité exécutif aux délégués et aux membres du personnel du S.C.C. pour la bonne conférence. Le Père Irwin lève la séance vers 12 heures.

RAPPORT SUR LES ACTIVITES

DU

COMITE EXECUTIF NATIONAL

SECTION D

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS

DU

COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL DES CAC

Par le Président sortant
Gaston Chalifoux

LE JEUDI 12 NOVEMBRE 1981

Mesdames, Messieurs,

Introduction

Il me remet aujourd'hui, à titre de président sortant, de vous dresser le bilan des activités de votre exécutif national pour l'année 1980-81.

L'avantage pour moi est de n'avoir pas à dresser le bilan financier. Etant un regroupement bénévole, cet aspect est, fort heureusement, à mon sens, écarté de nos préoccupations.

J'aimerais souligner tout de suite que notre structure reste jeune par son dynamisme, sa curiosité de plus en plus affinée et peut-être aussi par son tâtonnement et sa naiveté parfois. Avec les années et dans un esprit de continuité, nous nous rendons tous compte que l'apprentissage est souvent ardu et que les problèmes rencontrés sont complexes.

Le travail effectué par votre exécutif l'a été de façon honnête, éclairée et objective. L'exécutif a travaillé en harmonie et sérénité. L'aide fournie spécialement par Messieurs Louis Zeitoun et Owen Fonseca, sans oublier les autres intervenants du Service correctionnel canadien nous a été précieux dans nos démarches.

Rencontres de l'Exécutif et Conférences téléphoniques

Il y a eu, comme l'année dernière des conférences téléphoniques et des rencontres de l'exécutif.

Ces échanges ont été productifs et respectueux des volontés émises lors de la dernière conférence nationale et des problèmes soulevés en cours d'année par les différentes régions.

En terme de contenu, nous avons tenté avec succès d'opérationnaliser les recommandations de la dernière conférence nationale. A cet égard, nous nous sommes entendus, pour l'avenir, à distinguer les recommandations locales, régionales et nationales. Les paliers sont à respecter et cela dans un souci bien évident d'accorder des ordres d'importance. Nous avons rejeté à maintes reprises que le travail le plus important était celui effectué par les comités locaux d'abord, dans leur région ensuite et au plan national en dernier lieu. Sans cette distinction, notre structure n'aurait même pas sa raison d'être.

Toutes les recommandations ont été complétées, sauf quelques exceptions. A titre d'exemple, la recommandation amenée opportunément par la Colombie-Britannique sur la question des centres régionaux de psychiatrie. Ce problème est complexe, mérite une grande attention et il est certain que nous devrons le retravailler. J'ajouterais à ce dernier les problèmes de ségrégation, de transferts et quelques autres. Tout cela est bien indiqué dans le rapport fourni à chacun sur les recommandations. Egalement, au passage, la question des élections à tous les paliers et les termes d'office.

...2

Si nous continuons dans le contenu en regard des points discutés lors de nos rencontres et de nos conférences téléphoniques, plusieurs points ont été soulevés et discutés. J'aimerais en faire la liste.

- participation des membres des CAC à des conférences autres que leur propre conférence nationale annuelle
- plusieurs points relatifs aux programmes du SCC, relatifs aux libérations conditionnelles et autres qui font l'objet présent de l'ordre du jour de cette conférence
- les escortes et parrainages pour les absences temporaires
- la rémunération des détenus
- la procédure des griefs
- les programmes de préparation à la vie on "Life Skills Programs"
- les unités spéciales de détention
- autres programmes du SCC

Toutes ces questions peuvent être retrouvées dans les différents compte-rendus de l'exécutif pour l'année qui se termine.

Autres activités

- participation des CAC à l'élaboration d'une politique sur les bénévoles
- participation de membres à différentes conférences
- participation à ces conférences majeures pour mieux faire connaître la participation des citoyens, tels l'ACA et l'APPA

A cet égard et non pas dans un esprit de capitalisation personnelle, j'aimerais vous citer un paragraphe d'une lettre d'un M. Moeller, président élu de l'American Correctional Association adressée à M. John Braithwaite du SCC et je cite:

"More than that, I wanted to share with you my appreciation of your own artistry, which was so clearly reflected in Major Session E on Tuesday, August 18. I know of no correctional system anywhere which is providing a clearer road map for the creation of a correctional consistency. My hat is off to you. I hope the papers which were prepared for this session will become part of one of the ACA monograph series".

...3

Je m'en voudrais de ne pas souligner que chaque région a tenu cette année des réunions régionales. Pour ma part, j'ai eu l'honneur et l'immense avantage d'assister à des réunions dans trois régions.

Visite nationale

Je passerai rapidement sur cette visite. Non pas que je ne la trouve pas importante, mais bien parce que je suis à en terminer le rapport.

J'aimerais toutefois vous dire à quel point, j'ai pu apprécier l'accueil que j'ai reçu de tous et la gentillesse que tous vous m'avez manifestée.

Prospectives

Dans l'année qui vient, il est bien certain que nous n'aurons pas, en tant qu'exécutif, qu'à nous pencher sur les recommandations de la Conférence nationale. Nos délibérations déborderont ce cadre.

- au plan de la communication

  avec le publique
  entre les régions
  avec les détenus dans un dialogue franc et plus fréquent
  dans la confection d'un pamphlet ou cahier faisant mieux connaître les comités de citoyens et cèla avec le Service de la Communication du SCC.

- l'année qui se termine et l'évolution normale des CAC, à partir de ses conférences nationales et de son travail subséquent, nous permet de plus en plus de constater que nous sommes face à trois entités autonomes le SCC, la CNLC et le Ministère de la justice. Comme entités, il est bien évident qu'elles doivent jouer chacune leur rôle propre. Cependant, les clients qui font l'objet de nos préoccupations ne sont pas des entités conceptuelles. Que pourrait-être leur répondant en cas de conflit et quel serait le pont à établir entre ces trois entités surtout à un moment ou toutes les grandes associations, les autorités politiques et les différents intervenants parlent de plus en plus d'alternatives?

En guise de conclusion

Encore une fois le travail de l'année me semble avoir été honnête, productif et efficace. Cela m'apparaît comme un gage de succès et de continuité dans l'avenir.

J'aimerais que les CAC ne soient pas seulement la réalisation d'un sous-comité parlementaire sur la justice, endossé et opérationnalisé par M. le Commissaire, mais une structure vivante, dynamique et une réponse à un besoin réel.

RAPPORTS REGIONAUX

SECTION E

RAPPORT ANNUEL DU C.A.C. DE LA RÉGION DU PACIFIQUE

La Région du Pacifique a connu, pour le moins que l'on puisse dire, une année des plus remplies. En effet, cette derniere année a été témoin de la formation de trois nouveaux C.A.C., d'une étude sur l'incidence économique, des établissements, de visites et d'émeutes avec toutes les activités afférentes.

Les membres de notre région continuent de se rencontrer tous les semestres, tandis que ceux du comité régional se réunissent lors d'occasions spéciales. Les conférences régionales ont été organisées à tour de rôle par les C.A.C. des établissements. Cependant, cette méthode s'avère un piètre moyen de traiter des besoins de toute la région.

Nous entretenons des communications régulières avec le personnel de l'administration régionale qui nous assure d'ailleurs son appui. En effet, le directeur général régional rencontre deux ou trois fois par année chaque C.A.C. et se tient généralement à leur disposition sur demande. De plus, le représentant régional est convié aux rencontres avec les maires des municipalités environnantes et le SCC.

Le Commissaire adjoint principal, M. Roma Bertrand, a visité la région en avril dernier. Les procès-verbaux de toutes les réunions qu'il a eues avec les C.A.C. ont été distribués dans la région et la rétroaction s'est avérée généralement parlant, très positive. M. Bertrand a été droit et direct au sujet des diverses questions qui ont été soumises à son attention.

M. Gaston Chalifoux, Président de l'exécutif national du C.A.C et le Dr Barry Thorne, membre de l'exécutif national, ont visité la région les 2, 3 et 4 septembre derniers. Même si la région n'approuvait pas une dépense à ce moment, plusieurs C.A.C. ont semblé heureux de recevoir M. Chalifoux, tout en déplorant le fait que le Dr Thorne effectuait aussi cette visite. Le C.A.C. ignore le motif de cette visite qui s'est limitée à la région du Pacifique et demande à cet égard des explications. Nous espérons de plus que le rapport subséquent à cette visite sera porté à votre connaissance.

L'étude sur l'incidence économique de plusieurs établissements dans la vallée du Fraser est maintenant terminée, mais ses conclusions n'ont pas encore été publiées. Ce rapport est apparamment exhaustif et nous attendons impatiemment sa publication. Au moins un membre du C.A.C. a fait partie du comité directeur.

.../2

Les troubles aux établissements de Matsqui, de Kent et au camp Elbow Lake ont été sans conteste d'une grande importance et incidence. Les C.A.C. de Matsqui et de Kent principalement, ont participé activement, sur une base quotidienne, aux activités qui ont fait suite à l'émeute. Les directeurs de ces établissements ont loué les membres de ces deux comités qui ont inlassablement participé aux activités de nettoyage. Ils ont de plus rencontré les détenus et les membres du personnel, participé à des tribunes radiophoniques et ont généreusement prêté leur concours lorsque nécessaire. Le C.A.C. de Matsqui a déploré fortement le fait de ne pas pouvoir prendre connaissance du rapport d'enquête officielle menée sur les incidents sous prétexte qu'il s'agissait d'un rapport confidentiel et qu'il ne pouvait par conséquent être porté à la connaissance des groupes de citoyens.

OBJETS DE PRÉOCCUPATION DE LA RÉGION

1. Absences temporaires

Les établissements à sécurité minimale continuent de s'intéresser à cette réduction du nombre d'absences temporaires accordées. Ils demandent que les directeurs d'établissements aient plus de pouvoir en matière d'octroi des A.T. et que les citoyens puissent faire fonction de garant/escorte comme ils avaient l'habitude de le faire avant la promulgationrdu Bill C 51. Ce problème de réduction du nombre d'A.T. accordées dans les établissements à sécurité minimale se complique au fait que ces établissements offrent peu de programmes sociaux ou scolaires. L'on estime que nombre de détenus préfèrent ne pas demander de transfèrement dans ce genre d'établissement pour cette dernière raison. Il s'ensuit donc que les coûts afférents au système sont plus élevés que nécessaires.

2. Centres psychiatriques

Bien que l'on se réjouisse du fait que l'établissement de Mountain est rénové l'on déplore toutefois le manque de programmes/activités pour les détenus de même que l'inexistence d'installations psychiatriques dans l'établissement. L'établissement de Mountain héberge un nombre élevé de détenus en détention préventive et la présence à temps plein de spécialistes en psychiatrie s'avère nécessaire compte tenu des innombrables demandes faites au centre psychiatrique régional et à son personnel.

.../3

3. Repris de justice

La région continue de se préoccuper du sort de cette catégorie de détenus incarcérés en vertu de l'ancienne Loi sur les criminels d'habitude (nouvelle Loi sur les délinquants dangereux). Il semble que la Colombie-Britannique compte un plus grand nombre de repris de justice que toute autre province du Canada et ceux-ci semblent être en quelque sorte perdus dans le système.

Enfin, c'est avec plaisir que nous avons vu se former cette année trois nouveaux C.A.C. au centre psychiatrique régional, au bureau de libération conditionnelle de Vancouver et à celui d'Abbotsford.

Recommandations à la conférence national de 1981 ci-jointes.

.../4

RECOMMANDATIONS FAITES A LA CONFÉRENCE DES C.A.C.
12 au 14 novembre 1981

De: La Région du Pacifique

1. Que la directive du Commissaire relative aux services médicaux offerts aux détenus soit modifiée de manière à établir que les détenus ont droit à un deuxième avis médical sans que les honoraires afférents ne leur soient imputables lorsque le médecin de l'établissement recommande une telle consultation, faute de quoi ils leur seront imputables. Cette pratique devrait être expressément incluse dans la directive du Commissaire (et non dans l'I.D.). Cette recommandation s'inscrit dans la même ligne que la position adoptée avant l'amendement récemment apporté à la directive sur les services médicaux.

2. Que l'I.D. 1114 soit modifiée de manière à établir qu'un détenu qui demande un deuxième avis médical est tenu d'en défrayer le coût à moins que ce deuxième avis diffère de celui donné par le médecin de l'établissement, dans lequel cas les honoraires du médecin seront à la charge du SCC.

3. L'ID 1115 qui porte sur la garde des enfants semble causer certains problèmes dans les cas où la séparation de l'enfant et de la mère entraîne des problèmes pour l'enfant. Si c'est le cas, nous recommandons au ministère du Solliciteur général de préparer un rapport sur la situation vécue par les enfants dont la mère ou le père -- parent unique est incarcéré. Ce rapport devrait entre autres contenir les renseignements suivants:

   (a) profil d'âge des enfants ainsi affectés;

   (b) ce qu'il advient actuellement de ces enfants

   (c) les règles ou lignes directrices en cours.

RAPPORT ANNUEL DU C.A.C. DE LA RÉGION DES PRAIRIES

Révérend William Irwin, Président
Région des Prairies
C.A.C.

La région des Praires compte actuellement sept comités aviseurs de citoyens actifs. Chacun de ces comités se compose d'hommes et de femmes provenant de divers milieux ethniques, socio-économiques et culturels.

Compte tenu de l'accroissement marqué du nombre d'incidents commis par les détenus autochtones de la région des Prairies, chaque comité aviseur de citoyens s'est efforcé au cours de la dernière année d'assurer une représentation autochtone en son sein et d'explorer les moyens de participer aux programmes pour les autochtones dans leurs établbissements respectifs. Chaque C.A.C. s'efforce de sensibiliser ses membres aux problèmes qui contribuent à ce surcroît de délinquance chez les autochtones.

Les comités aviseurs de citoyens de la région des Prairies ont été particulièrement actifs au cours de la dernière année. Ils ont notamment tenu des réunions avec les comités des détenus, assuré une représentation aux comités externes de révision des griefs des détenus, aux comités de planification de la mise en oeuvre des programmes de visites familiales dans les établissements, participé aux discussions relatives aux sujets suivants: formation du personnel, sécurité du pourtour, taux de roulement de la main-d'oeuvre, parité salariale, agrément, rôle et fonctions de la Commission national des libérations conditionnelles, révision des procédures disciplinaires. Ils ont de plus assisté aux réunions de rangée, aux réunions de la fraternité indienne, organisé un marcheton pour recueillir des fonds pour les projets communautaires, ainsi que des visites à l'établissement pour les employeurs éventuels d'ex-détenus ou de détenus en libération conditionnelle de jour, planifié avec l'administration des "journées d'accueil" à certains centres correctionnels communautaires, prononcé des discours devant divers groupes comunautaires afin de mieux faire connaître le rôle du Service correctionnel du Canada, accordé leur appui aux groupes de la communauté qui désirent mettre sur pied un centre de mise en liberté dans la communauté, passé en revue les services psychiatriques, et participé aux discussions portant sur les programmes nécessaires dans les unités spéciales de détention.

.../2

Des conférences régionales ont eu lieu à Prince Albert (Saskatchewan) les 27 et 28 avril 1981 ainsi qu'à Winnipeg (Manitoba) les 30 et 31 août. Le directeur régional général, M. James Phelps, a entretenu les participants de chaque conférence sur les sujets suivants: l'augmentation du nombre de détenus autochtones dans la région des Prairies, le besoin d'offrir des programmes spécialement conçus pour les autochtones; l'augmentation de la surveillance électronique dans les établissements, les droits des détenus, le nouveau régime de rémunération, le besoin de renforcer le dialogue entre les détenus, le personnel et la communauté, les plans de construction d'établissements dans la région, l'agrément, les visites familiales, de même que les services psychiatriques dans la région.

Au cours de la conférence d'août dernier, l'administrateur régional chargé de l'agrément et de l'emploi des détenus, le Dr Ben Van Den Assam, a entretenu les participants sur le processus d'agrément dans la région ainsi que sur la mise en oeuvre du nouveau régime de rémunération des détenus. Le chef des programmes pour les autochtones, M. Lloyd Cameron, a exposé les grandes lignes du programme qu'offre actuellement le Service correctionnel du Canada aux autochtones.

Le Président du Comité national du C.A.C., Mr. Gaston Chalifoux, a aussi participé à la conférence d'août notamment à titre de conférencier invité au banquet. M. Chalifoux a visité l'établissement de Stony Mountain (Winnipeg), l'administration régionale et le Centre psychiatrique (Saskatoon), le centre correctionnel communautaire de Grierson (Edmonton), le pénitrncier d'Edmonton et le service de libération conditionnelle d'Edmonton. Le Président national a de plus rencontré les comités aviseurs de citoyens de Winnipeg et d'Edmonton. Cette visite du Président national a permis au personnel du Service correctionnel ainsi qu'aux membres des C.A.C. de mieux comprendre le rôle du comité exécutif national et de prendre conscience de l'influence qu'il exerce sur l'ensemble du système correctionnel.

Les résolutions suivantes sont soumises à l'examen des participants de la conférence nationale:

1. Compte tenu du projet actuel de retirer le personnel de sécurité des tours de guet des établissements à sécurité maximale, qu'une analyse de l'équipement de surveillance électronique utilisé pour la surveillance du pourtour soit menée sur une base permanente.

.../3

2. A l'instar de plusieurs conventions de salaires dans la Fonction publique, qui tiennent compte du coût de la vie de la région afin d'aider la région des Prairies à conserver le personnel, et plus particulièrement son personnel professionnel, dans certains de ses établissements, que le Service correctionnel du Canada considère la possibilité de fixer les niveaux de rémunération en fonction du coût de la vie dans la région et du facteur d'éloignement de certains établissements.

3. Que le Service correctionnel du Canada verifie la pertinence des politiques et procédures actuelles relatives à la construction/expansion des établissements et songe à les réviser.

RAPPORT ANNUEL DU C.A.C. DE LA RÉGION DE L'ONTARIO

M. Barry Thorne
Représentant régional

L'an dernier, la Région de l'Ontario a connu une croissance rapide de CAC excellents et de haute qualité rattachés au Service des libérations conditionnelles, et, à la Conférence régionale de septembre, les membres des CAC des établissements. De plus, les nouveaux membres sont des gens de grande valeur. D'après les procès-verbaux des CAC de la Région qui ont été distribués, il y a eu, en général, augmentation des activités. A Collins Bay, le CAC a adopté une ligne de conduite énergique face aux nouvelles initiatives du SCC qui touchent actuellement les établissements, et il y a eu des rencontres fréquentes avec le Comité des détenus. Le nouveau CAC du Service des libérations conditionnelles du Centre de l'Ontario a formé des sous-comités chargés de discuter de la surveillance obligatoire, de la liaison et du programme de bénévolat. Le Comité est nombreux - 15 membres - et continue à assurer sa propre croissance et sa propre formation de façon vigoureuse et dans une direction bien déterminée. Les membres sont satisfaits de la cohésion et du sentiment d'appartenance qui se retrouvent chez eux. Ils ont fait l'expérience d'une double présidence et signalent que ce nouveau système fonctionne très bien. Le CAC de Hamilton, qui a de 10 à 12 membres, a également fait preuve d'un degré élevé d'énergie et de responsabilité. Le groupe avance quelque peu à tâtons; il s'est arrêté à étudier diverses questions et à bien comprendre son rôle de CAC de la collectivité plutôt que de CAC d'un établissement. Il a mis au point une structure et des lignes directrices pour ses activités.

Le CAC de Joyceville a repris de la vigueur cette année et s'est beaucoup intéressé au fonctionnement quotidien de l'établissement ainsi qu'au concept des unités résidentielles. Le Comité a critiqué le fonctionnement et la qualité des programmes d'apprentissage des métiers de l'établissement et répéré des secteurs problèmes auxquels s'intéresser au cours de l'automne et de l'hiver.

Le CAC de Windsor a examiné diverses questions et tenu des séances d'information avec le personnel. Le CAC du Service des libérations conditionnelles de la région de Kingston a mis au point des directives semblables à celles des CAC des régions de Toronto, de Windsor et de Hamilton.

.../2

Le CAC de Warkworth continue d'entretenir avec l'établissement des relations efficaces et énergiques, qui ont été chaudement approuvées par le directeur Dawson, dans son allocution à la conférence régionale de septembre. Le CAC de l'Établissement Frontenac a récemment vu augmenter le nombre de ses membres; il s'intéresse au développement futur de l'établissement ainsi qu'à ses problèmes et mérites en tant que centre à sécurité minimale dans le cadre du principe du déclassement graduel adopté par le SCC. Le plus ancien CAC du Canada celui de Beaver Creek, poursuit ses activités avec vigueur, sous la direction de M. Mike Lipiski.

Le CAC de la Prison des femmes a perdu quelques-uns de ses membres à la suite de mutations et de changements de responsabilités dans le travail, mais il signale l'établissement de bonnes relations professionnelles avec le nouveau directeur, M. George Caron. Le Comité continue de s'intéresser à la question de la fermeture de l'établissement, qui est prévue pour 1985, ainsi qu'à la question du manque de programmes satisfaisants pour les détenues. En général, les présidents des CAC de la Région de l'Ontario font part de meilleures relations avec l'administration et le personnel des établissements et des bureaux du Service des libérations conditionnelles auxquels ils sont rattachés.

RECOMMANDATIONS DE LA RÉGION DE L'ONTARIO

1. Les CAC devraient discuter des relations souhaitables entre le SESG et les CAC, ainsi que tenter d'améliorer les commu--nications avec le syndicat et de mieux comprendre les préoc cupations de celui-ci.

2. Les CAC devraient inciter le SCC à améliorer les lignes directrices et la mise en oeuvre du programme de rémunération des détenus.

3. Le SCC devrait accorder davantage d'importance aux programmes de préparation à la libération qui préparent les détenus à la vie à l'extérieur du pénitencier.

4. Le SCC devrait faire participer les CAC du Service des libérations conditionnelles aux discussions sur la surveillance obligatoire et sur tout changement qu'il peut être envisagé d'apporter à celle-ci pour l'avenir.

5. Les CAC devraient discuter et évaluer l'efficacité des procédures de règlement et griefs dans leur établissement.

.../3

6. On dit d'abord aux détenus que les absences temporaires sont une étape nécessaire de leur réinsertion sociale et que la première forme d'absence dont il peuvent bénéficier est une AT avec escorte. Puis on leur dit que l'établissement manque de fonds pour cette catégorie d'AT. Le processus est donc bloqué au niveau de l'établissement. Compte tenu de cette situation impossible, le SCC devrait élaborer plusieurs modèles d'escorte et faire, le plus possible, appel aux citoyens.

7. La Région de l'Ontario s'intéresse de nouveau aux effets des réductions sur les établissements plus petits et recommande que le SCC modifie sa formule de budgétisation pour réduire ces effets.

RAPPORT ANNUEL DES

COMITÉS AVISEURS DE CITOYENS

DE LA RÉGION DU QUÉBEC

LAVAL, ce 4 novembre 1981

INTRODUCTION

COMITÉS TECHNIQUES (régionaux)

COMITÉS LOCAUX

RENCONTRE AVEC LE COMITÉ SUPÉRIEUR DE GESTION

RÉUNION RÉGIONALE

TACHES FUTURES

RECOMMANDATIONS

ANNEXES:

- Rôles des comités techniques (1ère ébauche)
- Rapports des divers comités.
- Rapport de la réunion régionale.

INTRODUCTION

L'année 1981 a été une année fort active à tout égard. Cette année nous apparaît comme une amorce de consolidation, de rencontre entre les divers comités, de remise sur pieds de Comités techniques. Cette année a également été une année de sensibilisation plus grande avec le Bureau régional et les différents intervenants du Service correctionnel canadien.

Cette année nous a permis surtout de prendre conscience de l'ampleur de la tâche et du besoin de redéfinir nos rôles respectifs et d'intensifier le dialogue avec les différents partis impliqués: comité supérieur de gestion, autorités locales, professionnelles, etc. et avant tout les comités de détenus.

LES COMITÉS TECHNIQUES (régionaux)

Une première tentative avait été avancée pour opérationaliser les comités régionaux, maintenant appelés techniques. Ce premier pas n'avait pas rencontré les résultats escomptés. Seul le Comité de développement social était demeuré actif. Au printemps 1981, une relance était faite et nous nous trouvons maintenant avec quatre comités techniques: développement social, loisirs, socio-culturel, etc. éducation et formation, industries et criminologie.

Ces comités ont été actifs. Ils ont effectué des visites, ils ont rencontré les intervenants et les détenus. Ces comités ont fixé leurs objectifs et se sont établis des échanciers.

Que nous pensions au Comité de criminologie ou de l'industrie ou de la formation et éducation, il apparaît certain que les personnes impliquées au sein de ces dits comités techniques ont de plus en plus une vision claire de leur rôle.

LES COMITÉS LOCAUX

Les comités locaux de citoyens La Macaza, Cowansville et du Centre de développement correctionnel ont été productifs. Chacun de ces comités a réalisé des progrès, grâce à la continuité des citoyens impliqués et de leurs actions.

Leur implication est forcément plus globale: elle rejoint à la fois les rapports avec les différents groupes impliqués, les programmes et la communauté. A cet égard, ces trois comités ont été respectueux de leur mandat et ont accompli leur tâche avec sérieux et probité.

.../2

La région du Québec a décidé de remettre sur pieds des comités locaux dans chacun des établissements. Le Comité supérieur de gestion a exprimé son accord là-dessus et tout le processus est en marche pour concrétiser cette décision. D'ici la fin de novembre, chaque établissement aura son comité local. A cet égard, nous nous en voudrions de ne pas souligner que les Comités techniques n'y voient aucune menace pour leur action. Bien au contraire, ils voient d'un très bon oeil les effets positifs que cette reprise des Comités locaux créera.

RENCONTRE AVEC LE COMITÉ SUPÉRIEUR DE GESTION

Le Comité supérieur de gestion regroupe autour du Directeur régional général ses adjoints, les directeurs d'établissements, les chefs de districts et autres personnes ressources. Une première rencontre avait eu lieu en 1980. Elle avait été reconnue utile et profitable. Cette deuxième rencontre était déjà un pas de plus.

L'exposé et les questions tournaient autour des points suivants: les comités régionaux et locaux, les visites et rôles des comités dans les établissements, les différents programmes du S.C.C., le Québec et sa situation particulière, etc. Cette rencontre a été plus que satisfaisante. Elle permettait aux Comités de citoyens par leur représentant régional de s'exprimer et au personnel du S.C.C. de faire part de leurs réactions et commentaires. Cette expérience est à continuer.

RÉUNION RÉGIONALE

La réunion régionale des Comités aviseurs de citoyens s'est tenue à Laval les 11 et 12 septembre dernier. Tous les comités étaient représentés, sauf celui de l'établissement qui est dissous.

Simplement par le taux de présence, nous pouvons dire que cette rencontre a été un succès. Elle a permis à tous de pouvoir s'identifier comme citoyen jouant un rôle à titre personnel et au sein d'un comité; elle a permis également aux différents comités de partager, avec les autres comités, leurs expériences.

Un compte rendu de cette réunion a été produit et est fourni en annexe.

.../3

TACHES FUTURES

Il est bien évident que nous ne donnerons pas ici une vision exaustive de tout ce qui pourra être fait dans l'année qui vient. Toutefois, nous entendons consolider de plus en plus nos actions et nos orientations.

Des discussions et des travaux seront faits pour préciser le rôle des comités, de voir à assurer l'aide nécessaire et l'information aux nouveaux comités. Nous aimerions insister auprès de tous les comités sur l'importance à accorder aux comités de détenus, en terme de dialogue. C'est là un point majeur pour nous.

Nous voudrions aussi en arriver à des échanges plus fréquents et à un partage d'information et de mise en commun de nos différentes réalisations.

Tout cela sera possible dorénavant. Les comités se connaissent mieux et commencent, de plus en plus, à saisir le sens de leur engagement.

RECOMMANDATIONS

1. Pour le bien et le bon fonctionnement de l'organisme, il serait important de former un service de secrétariat dans chaque région qui aurait pour but de recueillir, coordonner et diffuser l'information;

2. Afin de combler rapidement les postes vacants par des candidats compétents et réduire le roulement de personnel dans les établissements, il serait impérieux de reviser la politique d'embauche du Service correctionnel du Canada;

3. Il est recommandé que des alternatives soient considérées afin que le S.C.C. ne réduise pas le nombre de sorties en absence temporaire sous le couvert d'un manque de personnel ou de budget;

4. Pour une meilleure utilisation de la main d'oeuvre institutionnelle pour la production en atelier ou à des projets communautaires, d'une part la politique des contrats attribués aux divers établissements devra être élargie au niveau national et ainsi drainer des contrats plus rentables et, d'autre part, être plus ouvert à employer les détenus à différents projets communautaires spéciaux et assouplir les critères d'admissibilité à la libération de jour pour une telle participation;

.../4

5. En ce qui a trait aux établissements situés en dehors de la zone métropolitaine, il est recommandé que des mesures soient prises dans chaque établissement, afin de faciliter le transport des familles des détenus;

6. Les C.A.C. devraient être consultés lors des études préliminaires pour l'implantation de nouveaux pénitenciers;

7. Instaurer un programme d'information en vue de sensibiliser le personnel du S.C.C. au rôle et à l'importance des C.A.C. et mise en oeuvre d'un mécanisme permettant aux C.A.C. de rencontrer le Commissaire, le Directeur régional, les Administrateurs régionaux, le tout sur une base annuelle, afin de discuter des orientations du S.C.C.

RAPPORT ANNUEL DU C.A.C. DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

INTRODUCTION:

En 1981, le C.A.C. de la région de l'Atlantique a tenu deux réunions régionales.

1. Avril à l'Université Mount Allison, Sackville, (N.-B.)
2. Septembre au Centre de conférences Thornvale, Halifax, (N.-É.)

Ces conférences régionales étaient organisées à l'intention de tous les membres des C.A.C. de la région de l'Atlantique qui désiraient y participer. Tous les C.A.C y ont été assez bien représentés.

Ces réunions étaient en fait une combinaison de séance d'information et d'ateliers de travail adaptés aux besoins et objets de préoccupation de la région. Il a été convenu de traiter plus en profondeur des divers objets de préoccupation des C.A.C. au cours de ces réunions.

Mademoiselle Gwen Mason a été élue au poste de représentante régionale.

Au cours de cette dernière année, le C.A.C. de Springhill a tenu régulièrement ses réunions mensuelles auxquelles les membres ont assisté assidûment. Le comité a particulièrement abordé les sujets de services hospitaliers et de dotation. Il s'est aussi attaqué au problème de réduction de l'allocation de transport du personnel d'établissement. Des réunions régulières ont été tenues avec le comité des détenus et de meilleures relations de travail ont été établies avec le S.E.S.G. Deux membres de C.A.C. participent actuellement aux activités du comité externe de révision chargé de réviser le processus de griefs des détenus. Un membre a participé au comité interne de révision du journal des détenus. Bien que nous avions enregistré certains progrès, le C.A.C. continue de consolider sa crédibilité auprès des détenus, des membres du personnel et de la communauté. Cette année, nous mettrons l'accent sur les programmes scolaires offerts dans l'établissement, la D.C. relative aux travailleurs bénévoles ainsi que les prévisions quinquenales du SCC.

Le C.A.C. du centre Carlton a tenu des réunions régulières. Ses activités ont été axées sur les trois principaux objectifs suivants:

.../2

a) Liaison entre la communauté et le centre Carlton
b) Organisation de ressources pouvant faciliter le programmme de pré- libération
c) Établissement d'une fonction consultative dans la communauté.

Les principaux objets de préoccupation du C.A.C. du centre Carlton se résument essentiellement au maintien de l'efficacité du Centre Carlton, à l'acquisition d'une meilleure connaissance de la population carcérale, à la présentation de cas et à la participation au comité de sélection. Les membres du C.A.C. se sont de plus penchés sur les problèmes d'emploi, et plus précisément sur la politique du SCC en matière d'embauche d'ex-détenus.

Le C.A.C. du centre Carlton a de plus été représenté au sein du comité consultatif R.O.P.E. (Perspectives réelles d'emploi pour les libérés conditionnels) et a participé à l'établissement des prévisions de la population carcérale du SCC ainsi qu'aux activités du comité de planification des installations du centre Carlton.

Les projets pour la prochaine année touchent essentiellement l'efficacité et l'intégrité du Centre et plus particulièrement sa capacité de contribuer positivement au processus de planification et de prévision du SCC toutes les fois qu'il y est invité et de là acquérir une meilleure connaissance de l'appareil correctionnel. Le C.A.C. du Centre pourrait ainsi promouvoir un échange plus efficace avec les autres groupes de bénévoles afin de pouvoir conjuger les approches lorsqu'une telle mesure semble indiquée.

Le C.A.C. de l'établissement de Shulie Lake a très bien passé sa première année d'existence. Huit membres ont assisté assidûment aux réunions mensuelles. A l'instar de tout autre nouveau comité, ses membres ont pris le temps de se familiariser avec l'établissement et son incidence sur la communauté. Ils ont assisté à la réunion régionale des C.A.C. ainsi qu'à une autre réunion, cette fois à Springhill. Le C.A.C. de Shulie Lake envisage d'accroître son apport au cours de la prochaine année.

Le C.A.C. de l'établissement de Dorchester est en cours de réorganisation.

Le C.A.C. de l'établissement de Westmorland compte sept membres qui se réunissent une fois par mois, maintes fois avec les détenus et les membres du personnel. Le C.A.C. a connu un certain problème avec le Service des libérations conditionnelles

.../3

et celui-ci n'est d'ailleurs pas encore tout à fait réglé. Les membres du C.A.C. se sont portés presqu'en vain à l'appui du programme d'initiation à la vie active et ils continueront d'ailleurs à exercer des pressions pour que ce programme se poursuive. Ils s'opposent en outre à la construction d'un établissement à sécurité renforcée à Renous et ont à cet égard préparé un mémoire étayant les motifs de leur opposition. Le Comité continue de plus à parfaire ses connaissances et sa compréhension du Service correctionnel en invitant un représentant du Service ou autre personne compétente à ses réunions.

Ces points saillants des C.A.C. de la région de l'Atlantique ne rendent toutefois pas justice à chaque membre de ces comités en ce sens que ces derniers participent à une kyrielle d'activités stimulantes, mais exigeantes. L'année qui se termine a été marqué par une plus grande participation des membres des C.A.C. au processus correctionnel et je suis déjà assurée que l'enthousiasme de nos membres est gage d'une année encore plus fructueuse.

Veuillez trouver, ci-joint, la liste de nos membres.

Le tout respectueusement soumis,

Gwen Mason
Représentante régionale: région de l'Atlantique.

RECOMMANDATIONS DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

1. Centre Carleton, Halifax - Que l'Administration centrale donne l'instruction selon laquelle le directeur d'un établissement doit veiller à ce que le Président d'un CAC local soit tenu informé des faits nouveaux qui se produisent au cours d'incidents graves.

2. Établissement de Westmorland - Que la conférence nationale, se porte à l'appui de la région de l'Atlantique qui s'oppose à la construction d'un établissement à sécurité renforcée à Renous (Nouveau-Brunswick).

3. Centre Carlton, Halifax - Considérant le paragraphe 3 à la page 78 de l'étude du Solliciteur général sur la libération conditionnelle de détenus qui se lit comme suit:

> "Comme les personnes en liberté conditionnelle de jour sont des "détenus" du point de vue légal, ceux qui habitent dans les CCC et les CRC éprouvent parfois des difficultés à être admis aux prestations des régimes d'assurance-santé provinciaux, même quand les CCC sont trop petits pour avoir un personnel médical et que les détenus indigents doivent se rendre au pénitencier d'où ils proviennent pour obtenir des soins médicaux".

Qu'il soit en conséquence décidé que le ministère du Solliciteur général, conjointement avec les ministères provinciaux de la santé, trouve un moyen de fournir à chaque CCC (ou) CRC une carte d'assurance santé, etc. qui couvrirait tous les détenus pensionnaires, libérés en absence temporaire, libérés sous conditions de jour de leur juridiction. Tous les frais additionnels contractés par les détenus, pensionnaires seraient remboursés par le CCC et (ou) CRC détenteur de la carte d'assurance santé susmentionnée, etc.

4. Établissement à sécurité moyenne de Springhill

Nous réitérons la position déjà exprimée que des infirmiers auxiliaires autorisés pourraient adéquatement assurer les services 24 heures sur 24 dans une clinique ou infirmerie et ce, en raison de la pénurie d'infirmiers autorisés. Si le statut d'infirmier autorisé doit être retenu, que des salaires compatibles avec ceux offerts par les provinces ou même plus élevés soient offerts afin d'intéresser le personnel qualifié à postuler des emplois au sein du Service correctionnel du Canada.